



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## Comité spécial sur la réforme électorale

---

ERRE • NUMÉRO 022 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mercredi 31 août 2016**

**Président**

M. Francis Scarpaleggia



## Comité spécial sur la réforme électorale

Le mercredi 31 août 2016

•(1815)

[Traduction]

**Le président (M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.)):** Bienvenue à la troisième série d'audiences du Comité spécial sur la réforme électorale. Il s'agit d'une séance en soirée.

Je tiens à remercier les témoins d'être venus nous rencontrer ici, à Ottawa, en ce mercredi soir du mois d'août.

Nous accueillons trois témoins. Je vais lire une courte biographie sur chacun d'eux avant de poursuivre.

Nous accueillons ce soir Jane Hilderman, Dominic Vézina et Taylor Gunn.

Jane Hilderman est directrice générale de Samara, un organisme qui tente de rétablir un lien entre les citoyens et la politique. Mme Hilderman a déjà travaillé sur la Colline du Parlement, pour des députés du gouvernement et de l'opposition, et elle mène actuellement des recherches sur la participation démocratique au Canada, la façon dont les députés font leur travail et la perception qu'ont les citoyens du domaine de la politique.

En 2011, Mme Hilderman a participé à la rédaction d'un rapport produit par Samara, qui portait sur les points de vue de Canadiens qui se sentent tenus à l'écart du pouvoir politique.

[Français]

Dominic Vézina est conseiller stratégique à l'Institut du Nouveau Monde, un organisme non partisan dont la mission est d'accroître la participation des citoyens à la vie démocratique. M. Vézina possède de l'expérience dans les domaines de la psychologie et des communications. Il a été gestionnaire au service des ressources éducatives d'une commission scolaire de Montréal durant une période où celle-ci a mis en oeuvre des programmes pilotes d'éducation sur la gouvernance et la citoyenneté. En 2010, M. Vézina s'est vu décerner, par l'Assemblée nationale du Québec, le prix du Mérite municipal, qui récompense une personne pour son engagement à mettre sur pied des projets dans leur municipalité.

[Traduction]

Enfin, nous accueillons Taylor Gunn, président et cofondateur de Civix — qui s'écrit avec un « X » —, un organisme de bienfaisance non partisan qui tente de renforcer les compétences et les habitudes liées à la citoyenneté parmi les jeunes Canadiens. L'un des programmes les plus anciens et les plus réussis de l'organisation est Vote étudiant, dans le cadre duquel l'organisation tient des élections parallèles pour les élèves encore trop jeunes pour voter. En avril, M. Gunn a reçu le prix Greer de 2016 pour sa contribution exceptionnelle au système d'éducation publique en Ontario.

Nous allons suivre l'ordre établi dans l'avis de convocation, ce qui signifie que nous commencerons par Mme Hilderman, qui aura 10 minutes. Chaque témoin parlera pendant 10 minutes, puis il y aura deux séries de questions. Lors de chaque ronde...

[Français]

Lors de chaque ronde de questions, chaque député aura l'occasion de s'entretenir avec les témoins de son choix pendant cinq minutes, ce qui comprend, et c'est très important de le souligner, les questions et les réponses. Si, par hasard, un témoin n'a pas le temps de répondre à une question parce que les cinq minutes sont écoulées, il n'a pas à s'inquiéter. Il aura l'occasion de s'exprimer en réponse à cette même question la prochaine fois qu'il aura la parole.

Sans plus tarder, je demanderais à Mme Hilderman de nous livrer sa présentation sur la réforme électorale.

Je vous remercie.

[Traduction]

**Mme Jane Hilderman (directrice générale, Samara):** Merci, monsieur le président, de m'avoir invitée à comparaître ce soir dans le cadre d'une des dernières réunions du Comité avant que vous entrepreniez votre tournée pancanadienne.

Comme le président l'a mentionné, je suis ici pour le compte de Samara Canada, un organisme de bienfaisance non partisan et indépendant déterminé à renforcer la démocratie canadienne et à rétablir un lien entre les citoyens et la politique. Chez Samara, nous utilisons des recherches rigoureuses, accessibles et novatrices pour expliquer aux Canadiens comment fonctionne la démocratie au Canada. Nos travaux sont régulièrement cités par les médias nationaux, dans les salles de classe de niveau postsecondaire, dans le cadre des discussions parlementaires et même dans des endroits comme les Travers Debate, où l'humoriste Scott Feschuk a décrit Samara comme étant la « maman du Parlement ». Nous interprétons cela comme un compliment. Nous menons nos recherches en parallèle avec les programmes de mobilisation de Samara, puisque nous tentons de célébrer et d'encourager la participation active des citoyens.

Je tiens à préciser au Comité que, contrairement aux nombreux universitaires et experts que vous avez accueillis en juillet et août, Samara Canada n'a pas examiné de façon approfondie les nuances des différents systèmes électoraux depuis de nombreuses années. Nous n'avons pas fait la promotion et nous ne faisons toujours pas la promotion d'un système électoral précis plutôt qu'un autre.

Depuis notre création en 2009, la plupart de nos travaux ont porté sur ce que j'appelle les défis tenaces ou principaux auxquels fait face une démocratie saine et dynamique. On retrouve habituellement ces défis dans les démocraties les mieux établies, peu importe leur système électoral. Par exemple, selon de nombreux citoyens, la politique n'est pas pertinente ou n'est pas importante dans le cadre de leur vie quotidienne, ce qui pousse nombre d'entre eux à se tourner vers des moyens autres que la politique pour régler les problèmes publics. Les représentants élus sont souvent confrontés à un manque de respect et de confiance du public, et nombreuses sont les personnes qui n'envisageraient jamais de se présenter à des élections. Ceux qui le font se retrouvent souvent avec un emploi extrêmement exigeant pour lequel peu de mesures de soutien ont été mises en place. Habituellement, ce n'est pas durant les élections qu'on peut régler ces problèmes fondamentaux. Malgré tout, je reconnais que les élections restent des moments clés de notre démocratie qui retiennent l'attention de millions de Canadiens et que voter reste le principal moyen pour les citoyens d'exprimer leurs opinions politiques.

On a demandé au Comité d'examiner des solutions de rechange au système électoral actuel du Canada et de le faire d'une façon qui inclut une consultation approfondie et inclusive des Canadiens. J'estime qu'un dialogue national sur la façon dont les citoyens choisissent leurs représentants — et d'autant plus un dialogue facilité par le Parlement — n'arrive pas si souvent. Selon nous, ce doit être une importante occasion pour les Canadiens de participer à leur démocratie, de mieux connaître le travail des parlementaires et d'avoir l'impression que leurs opinions sont écoutées.

Tandis que la discussion sur les élections se déroulait cette année, nous avons eu l'impression que la plupart des citoyens doivent livrer une dure bataille pour comprendre vraiment ce sur quoi porte le débat, les raisons pour lesquelles il est important et la façon dont ils peuvent y participer. Bien sûr, il y a certains rapports et certaines études de recherche approfondis déjà accessibles, mais ils traînent en longueur et utilisent un langage technique. Par conséquent, Samara Canada a décidé de réunir les principaux renseignements objectifs sur les différents systèmes électoraux afin que les Canadiens puissent se mettre au fait de la réforme électoral. Pour nous assurer que les renseignements fournis étaient exacts et neutres, nous avons travaillé en collaboration avec un politicologue, Stewart Prest, et cinq experts universitaires ont examiné notre rapport. La semaine dernière, Samara a publié son rapport intitulé *Ce qu'il faut savoir à propos de la réforme électoral* en français et en anglais.

J'ai prié la greffière du Comité de vous transmettre le rapport la semaine dernière. Il est aussi accessible sur le site Web de Samara.

En bref, le rapport décrit de quelle façon cinq systèmes électoraux possibles fonctionneraient au Canada, notamment le scrutin majoritaire uninominal à un tour, le vote préférentiel, le scrutin de liste, la représentation proportionnelle mixte et le vote unique transférable. Le rapport reprend aussi en précisant à l'intention des Canadiens les conseils spécialisés qui ont été formulés au Comité. Parmi les conseils formulés, mentionnons le fait qu'il n'y a pas un « meilleur » système et que chacun a ses propres forces et faiblesses, que l'avantage partisan est difficile à prédire lorsqu'on change un système électoral, qu'aucun système n'élimine le besoin pour les Canadiens de réfléchir au caractère stratégique de leur vote et que nous pouvons apprendre de l'expérience d'autres pays. Il ne faut pas présumer qu'un système électoral fonctionnera bien au Canada parce qu'il a bien fonctionné ailleurs.

Même si tous les membres du Comité ont essentiellement suivi un cours intensif sur les systèmes électoraux cet été — et je vous en

félicite —, je tiens à rappeler au Comité que ce n'est pas le cas de la plupart des Canadiens. Je crois que la plupart des Canadiens ne se sont pas encore rendu compte que la réforme électoral est un enjeu urgent pour le Parlement et à plus forte raison qu'il leur reste de moins en moins de temps pour faire connaître leurs opinions au Comité.

Afin d'aider le Comité à réaliser son mandat de mener un processus de consultation vraiment inclusif auprès des Canadiens, nous recommandons que plus de ressources soient consacrées à la création et à la communication de renseignements non partisans au sujet de la réforme électoral et qu'on accorde plus de temps aux Canadiens pour qu'ils aient accès à ces renseignements, qu'ils en parlent entre eux et qu'ils participent à la consultation.

• (1820)

Durant la création de son propre rapport, Samara a constaté que la réforme électoral est un enjeu complexe et difficile à expliquer de façon accessible, particulièrement lorsque de nombreuses options restent possibles. Notre rapport compte plus ou moins 20 pages, et nous savons qu'il ne répondra pas aux besoins de tout un chacun en matière de renseignements. Par exemple, des ressources pédagogiques devraient être conçues et distribuées aux enseignants du secondaire et à leurs étudiants, à des auditoires au niveau d'alphabetisation limitée, à des gens qui ont des types différents de besoins en apprentissage. De plus, certaines de ces ressources devraient être accessibles en d'autres langues en plus du français et de l'anglais.

Le fait de mener un processus d'engagement du public sans tenir compte des besoins en éducation des membres du public risque d'attirer, dans l'ensemble, ceux qui sont le plus motivés par la discussion: les experts, les partisans et les défenseurs passionnés d'une option ou d'une autre. L'opinion de ces personnes compte, mais un tel engagement n'est pas suffisamment inclusif. En outre, si la promesse d'engagement n'est pas tenue convenablement, je crains que les Canadiens seront encore plus frustrés et encore plus détachés de la politique et de leur démocratie.

Il faut aussi prévoir suffisamment de temps pour réaliser un processus de consultation efficace. Non seulement la réforme électoral est complexe, mais, actuellement, elle n'est pas nécessairement urgente, et il faudra du temps pour susciter l'intérêt des Canadiens. Aux yeux de la vaste majorité des Canadiens, les élections de 2015 n'ont pas généré une crise de la démocratie canadienne. En fait, les Canadiens ont voté en plus grand nombre que depuis des années. La participation électoral des jeunes était particulièrement impressionnante, en hausse de 18 % comparativement à 2011. Les résultats de l'élection ont été généralement acceptés par le public. Le gouvernement précédent a cédé pacifiquement sa place au nouveau gouvernement.

Ce n'est pas dire que la discussion sur la réforme électoral est inutile dans la situation actuelle. Au contraire, je crois qu'il est d'une importance cruciale que les Canadiens, leurs députés et la société civile aient des occasions de prendre du recul et d'envisager des améliorations à apporter à notre système démocratique.

Cependant, actuellement, les Canadiens ont moins de six semaines pour faire connaître leurs points de vue avant le 7 octobre. Cette date limite actuelle a été définie en raison de nombreux facteurs, y compris le fait que le directeur général des élections a besoin de deux ans pour mettre en place un nouveau système, le fait qu'il faut plusieurs mois pour qu'un projet de loi passe par la Chambre et le Sénat et le fait que le Comité a besoin de temps pour analyser minutieusement tous les renseignements contenus dans les mémoires reçus.

Vu l'absence de crise démocratique qui exige une solution rapide, le Comité devrait adopter un processus lent, minutieux et rigoureux. Avec plus de temps, on pourrait améliorer la quantité et la qualité de la participation des Canadiens à la discussion sur la réforme électorale. En outre, si on prévoit plus de temps, on accentuera la perception du public selon laquelle les consultations menées par le Comité sont crédibles et devraient avoir beaucoup de poids aux yeux du gouvernement et du Parlement.

En conclusion, Samara exhorte le Comité à reconnaître qu'un engagement national constructif sur un sujet comme la réforme électorale exige que beaucoup de citoyens aient réellement l'occasion d'être informés et entendus. Si le Comité a besoin de plus de temps pour réaliser son mandat, soit de consulter les Canadiens de façon inclusive, il devrait présenter une telle requête, qui devrait être soutenue par le Parlement et le gouvernement.

En terminant, j'aimerais formuler certaines idées pour votre réflexion. Que le Canada change son système électoral ou non, l'enjeu de la réforme électorale et les travaux du Comité ont mis au jour deux tendances.

Premièrement, il faut renforcer la sensibilisation du public à l'égard du système démocratique canadien, ce qu'on appelle souvent l'éducation civique ou encore les connaissances civiques. Selon moi, il est tout particulièrement important de le faire si on change le système électoral. Actuellement, l'éducation civique relève en gros des programmes d'enseignement provinciaux et est habituellement intégrée dans les programmes d'éducation secondaire. C'est très utile, mais ce n'est pas suffisant. Il faut s'efforcer de renforcer les connaissances civiques des adultes et dans le cadre de l'intégration des nouveaux arrivants qui commencent leur vie publique canadienne. Cependant, il y a très peu de ressources facilitant les efforts nationaux d'éducation civique au Canada et on ne sait pas clairement quels ministères ou quels organismes gouvernementaux devraient être responsables de l'atteinte de cet objectif.

Deuxièmement, on demandera probablement de plus en plus aux comités parlementaires et aux députés de consulter les Canadiens. Puisque le Comité utilise tous les outils à sa disposition — médias sociaux, consultations en ligne, tournée pancanadienne et renseignements obtenus par les députés dans le cadre d'assemblées publiques —, il serait très utile de tirer des leçons des travaux du Comité afin d'en faire profiter les comités et les députés à l'avenir. Un bon engagement public et de bonnes consultations exigent de la planification, des compétences, de la communication et la création de relations, une expérience au sujet de laquelle le Comité devrait amorcer une conversation au sujet de la capacité du Parlement de mobiliser efficacement les membres du public.

Merci.

• (1825)

**Le président:** Merci beaucoup.

[Français]

Je vais maintenant céder la parole à M. Vézina pour 10 minutes.

**M. Dominic Vézina (conseiller stratégique, Institut du Nouveau Monde):** Merci, monsieur le président et bonsoir à toutes et à tous.

Monsieur le président, distingués membres du Comité spécial sur la réforme électorale, mesdames et messieurs les parlementaires, je tiens tout d'abord à remercier la Chambre des communes et ses parlementaires pour la création et la mise sur pied du Comité spécial sur la réforme électorale ainsi que pour les efforts déployés pour consulter les citoyens et divers experts sur cette question si fondamentale pour l'avenir de la démocratie.

L'Institut du Nouveau Monde est heureux de vous présenter sa vision découlant de son expertise en matière de participation citoyenne et des diverses consultations menées auprès des jeunes âgés de 18 à 34 ans ayant participé à ses écoles de citoyenneté au cours des dernières années.

Je débiterai ma présentation en vous exposant quelques-uns des principaux constats entourant la participation électorale des jeunes de 18 à 34 ans. Je vous présenterai par la suite quelques réformes audacieuses qu'il nous paraît essentiel de mettre en oeuvre pour renverser la tendance dramatique du déclin de la participation électorale des jeunes au Canada.

Permettez-moi tout d'abord de me présenter et de vous donner un aperçu de ce qu'est l'Institut du Nouveau Monde. Je m'appelle Dominic Vézina et je suis conseiller stratégique aux institutions démocratiques, à l'éducation citoyenne et au dossier jeunesse, un nouveau dossier à l'INM.

Fondé en 2003, l'INM est une organisation indépendante, non partisane, qui oeuvre principalement au Québec et dont la mission est essentiellement d'accroître la participation des citoyens à la vie démocratique. L'INM agit dans une perspective de justice et d'inclusion sociales, dans le respect des valeurs démocratiques et des principes du développement durable, et dans un esprit d'ouverture et d'innovation. L'INM publie d'ailleurs chaque année *L'état du Québec*, un ouvrage de référence qui analyse les principaux enjeux socioéconomiques de l'heure au Québec.

Je veux maintenant vous présenter quelques constats observés au sujet de la participation électorale des jeunes au Canada.

Au cours des dernières décennies, la participation électorale des jeunes Canadiens a décliné considérablement. Le déclin enregistré se confirme d'année en année depuis maintenant plus de 40 ans. Comme le taux de participation est passé de 70 %, au cours des années 1960, à près de 30 %, en 2004, il nous paraît important de s'interroger à ce sujet et d'agir afin de renverser cette tendance.

Phénomène encore plus inquiétant, la diminution constante et significative du taux de participation initiale aux élections, c'est-à-dire la diminution de la participation des membres d'une nouvelle cohorte d'électeurs appelés à voter pour la première fois, indique un sérieux problème. C'est un point de rupture avec la jeunesse, que nous avons qualifié de suicide générationnel.

La littérature consultée et résumée dans notre mémoire, en particulier les études d'Élections Canada, nous donne des indications sur les principaux déterminants de la participation et de la non-participation électorale des jeunes. Quoi qu'il en soit, tous s'accordent pour dire qu'il est impératif d'approfondir notre compréhension du phénomène en menant des enquêtes nationales et des études, à la fois quantitatives et qualitatives, après chaque scrutin.

Cela étant dit, les données disponibles pointent toutes dans la même direction: l'une des avenues les plus prometteuses pour lutter efficacement contre le déclin de la participation électorale des jeunes consiste à augmenter le taux de participation initiale aux élections.

L'INM est favorable à l'idée de réformer le mode électoral actuel, mais ce changement à lui seul n'aurait pas l'impact souhaité à moyen et à long terme. Pour que celui-ci soit durable, cette réforme doit à notre avis s'accompagner d'une stratégie globale visant à développer les compétences civiques des jeunes, et ce, dès l'adolescence.

Selon nous, le public cible prioritaire devrait être les 16-21 ans, c'est-à-dire les jeunes qui sont sur le point d'acquérir le droit de vote ou de voter pour la première fois. C'est la raison pour laquelle les mesures ou programmes d'éducation civique au secondaire, au collégial et à l'université occupent une place centrale dans la stratégie que nous vous proposons aujourd'hui. Avant de présenter cette stratégie, résumons d'abord les principaux constats qui se dégagent de la littérature consultée.

Nous retenons que si certaines caractéristiques sociodémographiques — dont l'âge, le niveau de scolarité et le lieu de naissance — ont une certaine incidence sur la décision de voter des 18-34 ans, trois facteurs exercent une influence déterminante: concevoir l'exercice du droit de vote comme un devoir; être intéressé par la politique; et être informé à son sujet.

Les principaux facteurs qui, selon les jeunes, les incitent à ne pas voter ne sont pas à l'opposé de ceux qui les motivent à le faire. Les deux principales raisons de l'abstention des 18-34 ans sont le désintérêt envers la politique et le fait d'être trop occupé. Le troisième motif d'abstention diffère selon les sous-catégories d'âge. Les 18-24 ans invoquent des problèmes liés à l'inscription à la liste électorale alors que les 25-34 ans mentionnent des raisons relevant du cynisme. Le cynisme en tant que motif d'abstention semble apparaître plus tardivement que les autres facteurs analysés.

Quelles sont ces cinq réformes audacieuses que nous proposons?

Pour assurer une meilleure participation électorale, je le répète, l'INM est favorable à une réforme du système électoral actuel tout en développant de manière complémentaire, et avec tous les acteurs concernés, une stratégie globale favorisant le développement de compétences civiques chez les jeunes.

• (1830)

L'INM propose une stratégie audacieuse qui s'appuie en premier lieu sur l'institution d'un rite de passage civique à la fin de l'adolescence. Cette stratégie, qui fait la synthèse des résultats de consultations menées par l'INM, suppose des réformes d'envergure. Elle s'appuie d'ailleurs sur une conception renouvelée de la démocratie, où la participation électorale est non seulement souhaitée, mais attendue et encouragée, et dans laquelle voter est plus qu'un droit: c'est un devoir et une responsabilité.

Le rite de passage civique proposé s'articule autour de cinq réformes majeures.

La première réforme est un cours obligatoire d'éducation à la citoyenneté au secondaire. L'éducation à la citoyenneté est le moyen le plus sûr d'intéresser les jeunes à la politique. Or l'une des principales raisons de l'abstention électorale des jeunes est qu'ils ne comprennent pas en quoi la politique est utile dans leur vie. Un cours obligatoire d'éducation à la citoyenneté devrait être offert en 3<sup>e</sup> année du secondaire, par exemple, un moment où l'école est obligatoire, pour s'assurer que tout le monde y est sensibilisé. De plus, une simulation de vote devrait être systématiquement offerte à tous les élèves, et ce, à chaque élection.

Toutes les études démontrent qu'au-delà du sens du devoir, les jeunes votent s'ils sont intéressés par la politique et s'ils sont informés à son sujet. Ce sont là les deuxième et troisième motifs expliquant pourquoi ils votent.

Les études comparatives, notamment celles de Henry Milner, démontrent que la participation électorale est plus forte dans les pays où le niveau moyen de connaissances politiques est élevé. Elles démontrent également qu'un cours obligatoire dédié à l'éducation civique peut faire la différence. Les exemples norvégiens et suédois sont éloquentes à ce sujet. Dans les deux cas, les taux de participation électorale générale avoisinent les 85 %, et chez les jeunes, ils sont de plus de 75 %.

La deuxième réforme concerne le droit de vote à 16 ans. L'abaissement à 16 ans de l'âge où l'on acquiert le droit de vote se justifie dès lors. Le jeune vient de recevoir une formation qui le prépare à exercer son droit de vote en connaissance de cause. Il est motivé et accompagné dans cette démarche. C'est ici que s'instaure le rite de passage civique que nous proposons. Tous les jeunes de 16 ans, toujours sur les bancs d'école, vont voter en même temps pour la première fois dans un contexte institutionnel qui soutient cet engagement. Une célébration de l'obtention du droit de vote, semblable à celle accompagnant l'acquisition de la citoyenneté par les immigrants, devrait être instituée.

La troisième réforme est un service civique volontaire pour les jeunes de 16 à 24 ans. Il est démontré que l'engagement et la participation suscitent encore plus d'engagement et de participation. L'engagement civique entraîne aussi la participation électorale. Une façon de soutenir l'engagement et la participation des jeunes une fois qu'ils ont quitté l'école est de leur offrir la possibilité de servir leur communauté via un service civique volontaire.

Comme quatrième réforme, nous proposons l'institution du vote obligatoire incluant la possibilité du vote blanc. Pour bien marquer le fait que le vote n'est pas seulement un droit mais un devoir, nous croyons qu'il y a lieu d'envisager de rendre le vote obligatoire. C'est une formule qui existe dans une trentaine de pays, dont la Belgique et l'Australie, des pays qui sont comparables au nôtre. Le vote obligatoire devrait permettre d'enregistrer les absentions volontaires par ce que l'on appelle le « vote blanc », car celui-ci permet d'exprimer le rejet de tous les partis en lice si aucun ne satisfait ses aspirations. Le vote obligatoire aurait aussi pour effet d'obliger tous les partis à s'intéresser non seulement à leur clientèle acquise, mais à tous les citoyens, y compris les jeunes.

La cinquième réforme est l'instauration d'un mode de scrutin partiellement proportionnel. Les recherches indiquent que l'une des raisons pour lesquelles les jeunes ne vont pas voter est qu'ils ont le sentiment que leur vote ne compte pas. Donc, la composition du Parlement ne reflète pas la diversité réelle de l'électorat. En instaurant un nouveau mode de scrutin incluant une part de proportionnalité, les citoyens auront le sentiment que leur vote compte.

Finalement, nous croyons que le vote des jeunes est déterminant pour l'avenir de notre démocratie. Nous espérons donc que les recommandations qui seront formulées par le Comité le seront en fonction d'un système électoral plus représentatif, mais aussi d'une meilleure capacité à éduquer et à mobiliser les jeunes dans l'exercice de leur citoyenneté.

Selon l'INM, rehausser la participation des jeunes à la vie démocratique devrait être une priorité nationale.

• (1835)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Vézina.

Le dernier témoin mais non le moindre qui va prendre la parole est M. Gunn.

[Traduction]

Vous avez 10 minutes, s'il vous plaît.

**M. Taylor Gunn (président, Civix):** C'est tout un privilège pour moi d'être ici devant vous. J'ai un peu honte d'admettre que j'ai beaucoup aimé lire tout ce qui a été écrit dans le harsard jusqu'à présent sur votre site et j'ai ensuite passé toute la journée ici par respect, parce que je sais que vous avez tenu trois séances aujourd'hui et je voulais voir comment ça serait de revenir à six heures pour recommencer à travailler.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Taylor Gunn:** On dirait que tout le monde est d'accord pour dire que nous ne sommes pas des experts de la réforme électorale, et je suis heureux de voir que nous sommes honnêtes; c'est la vérité. Alors pourquoi est-ce que je viendrais ici? Il y a quatorze ans, j'ai entendu parler du problème de la participation électorale, et il y avait des indices que c'était en raison des jeunes. Je me suis dit que ce n'était peut-être pas le problème le plus difficile à régler, peut-être parce que j'avais alors 24 ans et que je pensais qu'on pouvait tout simplement enseigner ces choses à l'école comme on enseigne toutes les autres choses que personne ne veut apprendre. Nous avons entrepris des travaux qui durent maintenant depuis 14 ans. J'étais censé être devenu millionnaire à ce stade-ci, mais nous sommes sortis des sentiers battus. Je vais vous dire rapidement ce que nous avons fait.

Nous sommes bien meilleurs à faire notre travail qu'à en parler, alors j'espère pouvoir tout simplement vous dire ce que nous faisons et que vous serez convaincu que nous avons une certaine expertise dont vous pouvez bénéficier.

Dans un premier temps, nous nous sommes dit que le groupe se trouvant dans la période la plus propice à l'enseignement sur laquelle nous devions miser était les jeunes n'ayant pas encore l'âge de voter. Notre principal objectif ici consiste à renforcer les habitudes et les compétences liées à la citoyenneté. Nous avons décidé d'utiliser des élections pour y arriver. Vous savez, les élections sont l'activité phare dans le domaine politique. Nous nous sommes donc dit que nous pourrions montrer aux élèves à l'école comment mener des élections, et Vote étudiant est devenu notre programme phare. Dans quelques instants, je passerai en revue certains faits amusants que j'ai préparés pour vous.

Essentiellement, nous habilitons les enseignants en leur fournissant des ressources pédagogiques. Nous avons maintenant élargi les ressources afin d'inclure des vidéos en ligne auxquelles participent les chefs des partis, qui incluent la démocratie dans le programme d'enseignement durant la campagne. Le processus n'exige pas une modification du programme d'enseignement. Nous tentons plutôt de trouver des enseignants enthousiastes qui croient au processus démocratique.

Les principales composantes du programme Vote étudiant incluent de l'apprentissage en classe, un dialogue avec les parents, la rencontre des candidats dans le cadre de réunions — je sais que bon nombre d'entre vous avez participé à ces réunions dans vos écoles locales, et je vous en remercie —, la consommation des médias et des élections, qui portent sur les candidats qui se présentent réellement dans la circonscription électorale de l'école. Les résultats des élections sont communiqués dans les médias et à la télévision. Nous avons commencé à offrir le programme dans 800 écoles de l'Ontario en 2003, et, durant les élections fédérales de l'automne dernier, le programme a été réalisé dans plus de la moitié des écoles

du pays, 922 000 enfants s'étant inscrits pour participer et déposer un bulletin de Vote étudiant.

Je vous dis tout cela parce que, durant tout le processus, le thème sous-jacent, de M. Kingsley à M. Mayrand, de M. Rose aux DGE de Nouvelle-Zélande en passant par les deux intervenants d'Irlande, c'est la nécessité d'assurer l'éducation civique en tout temps, surtout dans le cadre d'un processus comme celui-ci.

Je crains que vous disiez qu'il faut accroître l'éducation civique sans connaître les progrès qui ont déjà été réalisés. C'est ce que nous faisons entre les élections. Nous avons obtenu la participation de la moitié des écoles. L'objectif, c'est d'être un jour dans toutes les écoles, de joindre chaque étudiant durant chaque élection. C'est ainsi que nous pouvons vraiment créer une habitude, de la même façon qu'on enseigne les mathématiques aux enfants.

Nous savons, à la lumière d'évaluations indépendantes, que nous avons un impact positif sur la confiance et la capacité des enseignants d'offrir le programme Vote étudiant. Les étudiants ont aussi un impact sur les connaissances et le niveau d'intérêt. On constate maintenant que, plus ils participent au programme Vote étudiant, meilleurs sont leurs résultats. C'est tout simplement logique, mais c'est la raison pour laquelle on le fait à répétition.

Nous avons maintenant obtenu une deuxième indication selon laquelle les enfants peuvent pousser leurs parents à aller voter. La rétroaction récente que nous avons obtenue — et cette information n'a pas encore été communiquée —, c'est que près de 30 % des parents attribuent leur décision de voter au fait que leurs enfants ont participé au programme Vote étudiant. C'est important lorsqu'on parle de 922 000 familles. Ce que nos calculs mathématiques nous apprennent, c'est que 2,5 millions de jeunes ayant participé au programme Vote étudiant ont eu le droit de voter dans le cadre des dernières élections. Je ne dis pas que cela a un lien avec l'augmentation de la participation électorale, mais ce sont eux qui forment notre base actuellement: les plus de 18 ans.

● (1840)

Juste pour le plaisir, je tiens à féliciter Elizabeth. Vous vous êtes classée cinquième quant au nombre d'enfants qui ont voté dans votre circonscription dans le cadre du programme Vote étudiant. Il y en avait plus de 6 000. Blake, à Banff, qui en a eu tout juste un peu moins de 6 000, est arrivé au dixième rang, et Matt en a obtenu 5 500 à Fredericton. C'est important, parce que l'augmentation est importante au fil du temps. Je crois aussi que cela aide à avoir à coeur la situation des jeunes dans votre circonscription électorale, et j'essaie de vous pousser à vous intéresser à eux.

Qu'est-ce que nous faisons d'autre? Nous réalisons des programmes liés aux budgets. C'est une initiative de très haut niveau, et nous rejoignons beaucoup moins de jeunes, mais nous utilisons des acteurs politiques, comme le ministre des Finances, des groupes de lobbying, comme la Fédération canadienne des contribuables et le Congrès du travail du Canada, et, enfin, les chefs des partis. Leur travail consiste à faire leur part, à présenter aux jeunes ce qu'ils veulent voir dans le budget, puis les enfants communiquent ces opinions aux responsables des Finances et au public. Vous serez peut-être surpris d'apprendre que, depuis trois ans, les jeunes estimaient que la meilleure chose à faire avec l'argent du Canada était de rembourser la dette.

Nous offrons aussi un autre programme appelé Journée du représentant. Certains d'entre vous ont reçu une invitation pour participer à la Journée du représentant, et vous aurez tous reçu une invitation d'ici la semaine prochaine. Je sais que certains d'entre vous l'ont déjà reçue. L'année dernière, 45 % des députés se sont rendus dans leurs écoles locales en comptant sur notre soutien administratif dans le but d'humaniser notre processus démocratique. C'est très facile de ne pas aimer les politiciens, mais alors on peut demander: « Et que penses-tu d'Alain? » « Oh, je connais Alain. C'est un bien bon gars ». C'est ce que nous essayons de montrer aux enfants, c'est-à-dire qu'ils peuvent avoir accès à notre processus par l'intermédiaire de leurs représentants élus.

Enfin, nous formons les enseignants. L'objectif de la formation des enseignants est de vraiment créer au sein du système des ambassadeurs du processus démocratique, qui ont aussi la capacité d'offrir efficacement les programmes d'éducation civique. Il peut parfois s'agir simplement de résumés. Lorsqu'on pense à l'éducation civique — et il peut y avoir des questions à ce sujet —, on ne peut pas s'en tenir au programme. Le programme peut être mal enseigné. Il peut être enseigné par des enseignants qui n'ont pas vraiment ce qu'il faut pour le faire, mais ils ont été formés afin de pouvoir faire les choses qu'ils aiment. Les écoles sont des endroits politiques.

C'est très important qui enseigne quoi, de quelle façon il l'enseigne — à notre avis, c'est toujours un processus d'apprentissage par l'expérience — et quand il l'enseigne. Les enseignants ne veulent peut-être pas enseigner des choses sur les élections à l'extérieur des périodes électorales. Je demande aussi à chaque éducateur pourquoi il ne simule pas des élections en période électorale.

Puis, bien sûr, il y a les défis structurels. Certaines commissions scolaires ne veulent pas que les politiciens participent aux réunions avec les candidats durant les élections. C'est absolument terrible. Vous savez pourquoi? La raison, c'est que — vous l'avez peut-être vu dans le livre — nous pouvons remplir un auditorium avec 400 ou 500 personnes qui viennent voir les candidats. Je parie que vous n'en obtenez pas autant dans le cadre de vos habituels débats devant la Chambre de commerce.

Passons aux conseils pour le Comité...

Combien de temps me reste-t-il?

**Le président:** Il vous reste environ deux minutes et demie.

**M. Taylor Gunn:** Parfait. Je suis très heureux que tout le monde n'ait pas été gentil. J'étais craintif, parce que nous représentons tous des organisations sans but lucratif et nous avons besoin de financement, et parfois, il faut tout simplement être honnête. Je crois que l'heure est venue pour vous de voler de vos propres ailes. Je crois que vous avez eu une belle occasion d'apprendre comment procéder, mais c'est le genre de chose qui est tout simplement l'occasion la plus branchée, la plus importante et la plus fantastique pour notre démocratie. Je commence à comprendre maintenant à quel point notre démocratie est spéciale, parce que nous commençons à nous intéresser à ce qui se passe dans d'autres pays dans le cadre de nos travaux.

Les programmes sur le vote étudiant n'ont pas beaucoup de succès à d'autres endroits, ou ils n'existent tout simplement pas. Je vois que, dans les endroits comme le Mexique, des candidats maires qui parlent ouvertement des cartels se font assassiner dès le premier jour de leur entrée en fonction. Selon moi, dans un dossier comme celui-ci, il faut arrêter de voir la Nouvelle-Zélande comme un chef de file. C'est nous qui devrions être les chefs de file.

Je tiens à suggérer et souligner que, de toute évidence, vous avez les mains liées par le temps. J'ai dû supplier M. Reid, M. Cullen et

M. Holland — qui était ici plus tôt — afin de faire modifier la date des assemblées publiques... si vous en organisez du 1<sup>er</sup> octobre jusqu'après la semaine de pause de l'Action de grâces... parce que j'avais l'impression que vous faisiez volontairement fi des futurs électeurs dans le cadre de vos consultations. C'était peut-être un accident, tout comme c'était un accident, relativement à la Loi sur l'intégrité des élections, qu'Élections Canada ne puisse pas nous aider à faire notre travail; je comprends, mais je crois que vous pourriez assurer la participation de tellement plus de gens si vous aviez plus de temps et plus de ressources. Je me demande encore qu'est-ce qui se passe avec ces 10 millions de dollars. Vous ne les avez pas, n'est-ce pas? Je crois que vous ne devriez peut-être pas les avoir. Je ne sais pas si je devrais être convaincu que vous les dépenserez d'une bonne façon, mais je ne sais pas si le bon endroit est le BCP ou les institutions démocratiques. Je crois que vous devez avoir plus de pouvoir.

Je crois aussi que ce serait tout simplement génial que vous puissiez coordonner le tout avec le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada. Ce n'est pas une liste de chansons pour faire de l'exercice. Je ne sais pas quoi d'autre aura lieu, mais c'est vraiment l'une des choses les plus importantes que nous pouvons faire. Il s'agit de qui nous sommes. Quelle merveilleuse occasion ce serait d'élargir le dialogue et d'y accorder plus de poids. Selon moi, vous pourriez au moins compter sur les groupes comme nous, qui avons un accès incroyable au sein du système d'éducation. Samara compte sur un incroyable réseau de bénévoles, et d'autres intervenants partout au pays, et l'INM a de très bonnes assises au Québec. Tous ces intervenants pourraient vous soutenir et être vos alliés. Je crois que vous gagneriez des gens incroyablement passionnés prêts à consacrer 16 heures par jour pour vous soutenir dans le cadre de vos efforts.

Après avoir lu tous les témoignages, je ne sais parfois plus qui croire. Je suis sûr que vous vivez la même chose. Je doute simplement que vous puissiez formuler une recommandation vraiment claire quant à l'adoption d'un système précis. Selon moi, à la lumière des témoignages, ce serait tout simplement difficile de le faire. Je ne possède pas de diplôme universitaire, alors vous pouvez rejeter mes propos, mais...

J'ai hâte de voir ce qui se produira, puis je vous inviterai ou je vous ferai savoir... Nous n'avons pas pu faire ce que nous voulions, mais nous avons réussi à trouver un peu de fonds et nous travaillons à la production d'une série de cinq vidéos; un premier, en guise d'introduction, pour expliquer aux enfants tout simplement pourquoi nous parlons de réforme, puis quatre autres vidéos qui portent sur les différents systèmes. Nous espérons qu'ils seront prêts d'ici la troisième semaine de septembre, afin que, si vous voulez visiter une école secondaire dans votre collectivité et susciter une discussion constructive avec les enfants, nous puissions vous fournir des outils pour y arriver. Nous venons tout juste d'envoyer des invitations.

• (1845)

**Le président:** Merci beaucoup de votre défense passionnée de la réforme électorale...

**M. Taylor Gunn:** Nous faisons bien les choses.

**Le président:** ... et de votre engagement auprès des jeunes.



Je tiens à préciser que j'organise une assemblée publique le 15 septembre et que l'une des choses que j'ai faites — je le dis au cas où d'autres seraient intéressés à faire la même chose —, c'était d'écrire à toutes les écoles secondaires de ma circonscription, aux directeurs, pour leur dire que l'assemblée allait peut-être intéresser certains de leurs étudiants. J'espère aussi que beaucoup d'enseignants seront là. J'espère que cette mesure portera ses fruits et que les jeunes participeront.

Nous allons commencer la première série avec Mme Sahota.

**Mme Ruby Sahota (Brampton-Nord, Lib.):** C'est une excellente idée, monsieur le président. Je crois que c'est fantastique.

Dans un même ordre d'idées, je prends assurément très au sérieux les conseils que vous nous avez prodigués. J'ai apprécié vos exposés et votre enthousiasme à mobiliser les jeunes. Je partage cet enthousiasme. Nous ne voulons bien sûr pas priver les jeunes de leur droit de vote; au contraire, nous voulons assurer leur participation.

Je crois que le Conseil sur les jeunes du premier ministre est l'initiative la plus merveilleuse qui soit. Dans le cadre de ma propre campagne, j'ai interagi beaucoup avec les jeunes. Je crois que le fait que les écoles secondaires exigent maintenant des élèves qu'ils fassent des heures de bénévolat pousse maintenant beaucoup de jeunes à passer à l'action et à trouver des occasions. Le contact se fait peut-être accidentellement au début, mais une fois que les jeunes se joignent à une campagne — quelle qu'elle soit, je suis sûre que des représentants de tous les partis ont bénéficié du fait que les jeunes cherchaient des occasions de bénévolat —, ils deviennent engagés et s'intéressent au processus et à ce qui se produit.

Cependant, j'ai constaté que beaucoup d'écoles hésitent à nous ouvrir leurs portes, même une fois que nous sommes élus. Il y a des enseignants qui se surpassent; ils veulent vraiment que nous venions, et ils essaient de trouver une façon de nous faire entrer dans leur salle de classe. Dans ma région, j'ai dû surmonter beaucoup de défis — même au moment d'écrire aux écoles — simplement pour pouvoir me présenter et parler aux jeunes en classe.

J'ai lu que, si on peut les joindre à un jeune âge et qu'on se présente pour leur parler... Ce n'est pas nécessaire de parler des partis. La plupart des questions que les jeunes posent ne concernent pas les partis. Les questions portent habituellement sur ce que nous faisons ou à quoi ressemble la vie politique. Les jeunes veulent savoir ce qu'il faut faire pour se rendre là et posent aussi beaucoup d'autres questions sur le vote. Les jeunes ont tellement de questions intéressantes à poser. Je crois qu'on peut vraiment recentrer le processus d'engagement et rendre les choses excitantes.

Il y a eu des élections simulées dans ma région durant la dernière campagne, et c'était très intéressant. J'ai fait du porte-à-porte, et j'ai vu des jeunes qui venaient nous ouvrir et qui nous voyaient vraiment comme des vedettes de rock. Ils étaient plus excités que leurs parents. Ils tassaient leurs parents pour me dire qu'ils apprenaient des choses sur moi. Ils me parlaient de ce qui se produit, de ce en quoi consiste le programme électoral et du contenu du programme de tel ou tel parti. C'était incroyable à voir. Je vous félicite tous pour le travail que vous faites dans le but de promouvoir tout cela auprès des jeunes.

Avez-vous des suggestions? Je sais que certains d'entre vous ont parlé de l'âge des électeurs et d'autres, du vote obligatoire. Pour le Comité, y a-t-il une chose que vous recommanderiez plus que toutes les autres pour accroître la participation des électeurs? Comme vous le savez, puisque vous avez lu les transcriptions, nous avons entendu beaucoup de témoignages contradictoires de nombreux témoins.

C'est difficile pour nous de savoir actuellement ce que nous devrions faire pour accroître la participation électorale.

● (1850)

**Mme Jane Hilderman:** Je suis ravie d'apprendre ce que vous faites personnellement pour mobiliser les jeunes dans le cadre de votre campagne et dans le cadre de votre travail de députée.

Si je ne devais faire qu'une chose pour mobiliser les jeunes, une chose très audacieuse serait de réduire à 16 ans l'âge du droit de vote. On commence à voir d'autres pays qui empruntent cette voie. De toute évidence, le référendum écossais est un exemple, et on sait aussi que l'Île-du-Prince-Édouard a réduit l'âge du droit de vote dans le cadre du référendum sur la réforme électorale devant avoir lieu cet automne. Comme mes collègues l'ont mentionné, c'est en partie en raison du fait que, si on fait voter les jeunes dans l'environnement institutionnel habilitant des écoles, alors beaucoup de données probantes donnent à penser que voter deviendra plus rapidement une habitude. Si une personne vote à la première et à la deuxième occasions qu'elle a lorsqu'elle est admissible, les probabilités qu'elle continue de voter durant le reste de sa vie sont très élevées.

Je crois que ce serait une mesure très puissante. Ce serait aussi une façon incroyable de dire aux jeunes qu'ils ont leur mot à dire pour façonner l'avenir du pays. Beaucoup de jeunes diront peut-être qu'ils ne sont pas prêts à assumer cette responsabilité parce qu'ils la prennent très au sérieux comme vous l'avez constaté, mais je crois que ce serait une façon très audacieuse de procéder.

[Français]

**M. Dominic Vézina:** Si vous me le permettez, monsieur le président, j'ajouterais qu'il me semble vraiment important d'humaniser le rôle du politicien.

Les jeunes baignent dans un monde excessivement médiatisé. Ils entendent toutes sortes de choses et lorsqu'ils rentrent à la maison et leurs parents leur font des commentaires. Le cynisme est omniprésent dans les discussions avec les élèves. Il faut donc humaniser le rôle du politicien.

J'insiste par ailleurs sur le rôle très important de l'école et de l'éducation formelle. Dans le curriculum de cours au Québec, il y a des cours qui expliquent le système démocratique de manière trop simpliste. Il est important d'expliquer comment fonctionne notre système démocratique aux niveaux municipal, provincial et fédéral et de faire vivre aux élèves des expériences concrètes, comme le disait mon collègue.

Par exemple, comme on le mentionnait plus tôt, j'ai travaillé dans une commission scolaire à Montréal où on avait instauré depuis cinq ans un processus pour former 150 élus pour nos conseils d'élèves. C'était extraordinaire de voir la capacité de débattre que ces jeunes développaient. Malheureusement, ce n'était souvent pas reconnu par l'école. Il fallait constamment se battre pour pouvoir faire ce genre d'activités que l'on considérait non lié à l'éducation formelle.

**Le président:** Merci beaucoup.

Je vais maintenant céder la parole à M. Reid, qui dispose de cinq minutes.

[Traduction]

**M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Kingston, PCC):** Je tiens à remercier les témoins, qui ne savaient probablement pas qu'ils allaient comparaître en soirée lorsqu'ils ont accepté de venir nous rencontrer. C'était probablement une tactique de la greffière et du Comité pour les convaincre de venir.

Je tiens à commencer par poser une question à Taylor.

Vous avez commencé en 2003, alors j'essaie de calculer l'âge de votre ancien participant le plus âgé. Quel âge avaient les participants les plus âgés en ce moment-là: 16, 17, 18 ans?

• (1855)

**M. Taylor Gunn:** Tout dépend de l'âge. Je crois savoir où vous voulez en venir, mais tout dépend de l'âge. Il y avait des jeunes de 10 ans à ce moment-là, et d'autres de 16 ans.

**M. Scott Reid:** D'accord. Je vais m'en tenir aux jeunes de 16 ans, pour rendre mon exemple plus évocateur. Une personne qui avait 16 ans en 2003 a maintenant près de 30 ans. Si s'est une ancienne élève qui a participé à votre programme, il s'est écoulé, depuis sa participation, cinq élections: 2004, 2006, 2008, 2011 et 2015. C'est suffisamment de temps pour que vous puissiez évaluer si votre programme a un impact sur les habitudes de vote à long terme des participants. Avez-vous eu l'occasion de faire un bilan et d'examiner si ces jeunes ont continué à voter plus massivement que les autres jeunes du même groupe d'âge qui auront bientôt eux aussi 30 ans?

**M. Taylor Gunn:** Nous aimerions bien le faire, mais il faut de l'argent, et ce n'est pas vraiment à nous de payer. Nous pourrions soutenir un organisme indépendant, comme Élections Canada, à qui nous avons déjà demandé de mener une telle étude longitudinale. Nous sommes très ouverts au sujet de nos limites, et je ne connais pas la qualité de la formation ni l'expérience vécue dont ont bénéficié les jeunes qui ont déjà participé au programme. Je suis sûr que, dans certaines écoles, on donne tout simplement un bulletin de vote aux jeunes le jour de l'élection, et ces derniers demandent à leur enseignant ce dont il s'agit. Dans un tel cas, l'expérience vaut 0 sur 10, mais il y a aussi des expériences qui valent 10 sur 10, dans des écoles où les enfants rencontrent les candidats et sont encouragés à en parler à leurs parents à leur retour à la maison.

Selon moi, si nous pouvions offrir d'excellentes expériences à répétition, nous obtiendrions un résultat positif à long terme, mais je ne le sais pas encore. Ce serait merveilleux si votre Comité prenait sur lui d'encourager Élections Canada à se pencher sur cette question, mais je crois que cela échappe à votre mandat. Tout ce que je peux vous dire, c'est que, selon nos calculs, il y a maintenant environ 2,5 millions de personnes âgées de 18 ans ou plus.

**M. Scott Reid:** D'accord.

Si les plus jeunes avaient 10 ans — et je comprends bien qu'il s'agit probablement d'une exception —, mais mon exemple fonctionne aussi avec un jeune qui avait, disons 11 ans en 2003, ce jeune aurait donc eu 12 ans en 2004, durant une élection...

**M. Taylor Gunn:** Exact.

**M. Scott Reid:** ... et, en 2006, il aurait encore été au secondaire, tout comme en 2008. Y a-t-il des étudiants qui ont participé à plusieurs élections dans le cadre de votre programme?

**M. Taylor Gunn:** J'imagine que oui. Nous avons des témoignages anecdotiques d'enseignants qui nous disent que ça arrive. Nous ne faisons pas de suivi des étudiants. Ce serait un peu risqué de conserver tous ces renseignements et d'en faire un suivi sans qu'il ne s'agisse d'une étude en bonne et due forme. Cependant, nous connaissons l'histoire de la participation des écoles.

La façon dont le programme est conçu... Par exemple, nous savons qu'il est très probable que, en Colombie-Britannique, les professeurs du cours d'études sociales de 11<sup>e</sup> année — ou du cours précédent — organisent des élections, mais nous ne savons pas si, par la suite, ces mêmes jeunes se voient offrir une autre occasion ni si on leur en avait déjà offerte une avant. C'est une limite à laquelle nous sommes confrontés. Cependant, nous savons que, dans le cadre

des dernières élections fédérales, dans certains endroits — comme en Colombie-Britannique, par exemple —, 39 % des enfants de la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ont participé à un vote étudiant. Cependant, pour certains d'entre eux, ce sera peut-être la seule fois, et on ne peut pas garantir la qualité du processus.

Nous sommes prêts à mener des évaluations beaucoup plus rigoureuses pour déterminer si le programme est efficace. Selon moi, une réussite dont nous pouvons être très fiers, c'est l'importance de la percée que nous avons faite dans le système d'éducation. Je crois que notre percée n'a d'égale que celle de la Fondation Terry Fox, qui affiche un taux de pénétration moyen dans les écoles canadiennes de 77 %. Notre moyenne est de 60 % dans les écoles anglaises du Canada.

**Le président:** Vous avez 30 secondes pour présenter une déclaration.

**M. Scott Reid:** Je ne vais pas formuler de déclaration. J'attendrai ma prochaine intervention.

**Le président:** D'accord, merci.

Monsieur Boulerice.

[Français]

**M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame la directrice générale, messieurs, je vous remercie beaucoup d'être avec nous aujourd'hui. J'ai beaucoup apprécié vos présentations ainsi que votre fougue, votre passion et votre intérêt pour les jeunes et leur implication civique et sociale.

Vous avez parfaitement raison, il y a des lacunes dans la société québécoise et canadienne en ce qui a trait à la connaissance et à la compréhension de notre système électoral ou de notre système parlementaire. Encore trop de gens que l'on croise pensent pratiquement qu'on vit dans un système présidentiel. On vote pour Harper, Trudeau ou Mulcair. On leur dit alors que c'est inexact, qu'ils votent pour leur député local et qu'on additionnera par la suite le nombre de députés d'un parti qui auront été élus pour établir une majorité ou non au Parlement.

Monsieur Vézina, j'appuie en bonne partie les cinq points de votre programme qui visent à améliorer la participation des jeunes à la vie électorale. Je m'empresse de vous dire une chose car je tiens à ce que ce soit dit publiquement. Je suis personnellement très favorable à un cours d'introduction à la citoyenneté ou à la démocratie dans nos écoles secondaires. C'est probablement la meilleure idée à envisager. Toutefois, avant que nos amis du Bloc québécois ne réagissent, je précise que ni ce comité-ci, ni un projet de loi fédéral ne va s'immiscer dans les prérogatives de l'Assemblée nationale en ce qui concerne l'éducation. Je peux sortir d'ici et dire que ce que vous mentionnez est une très bonne idée, mais cela ne fera pas partie de nos recommandations, et ce, pour des raisons que vous connaissez et comprenez très bien.

Vous nous dites que les jeunes ont le sentiment que leur vote ne comptera pas. En fait, ce n'est pas seulement une impression. Trop souvent, avec notre mode de scrutin, c'est la réalité. Beaucoup de députés peuvent être élus avec 30 % ou 32 % des votes dans leur comté. Cela veut dire qu'on met au recyclage le vote de 70 % des électeurs.

Votre cinquième élément porte sur l'instauration d'un mode de scrutin proportionnel partiel. En quoi cela viendrait-il régler le problème qu'on a identifié auparavant?

• (1900)

**M. Dominic Vézina:** C'est une bonne question. En fait, je ne suis pas spécialiste des modes électoraux, mais je peux vous dire que tous les échanges qu'on a eus avec les jeunes au cours des cinq, sept ou huit dernières années dans nos écoles de citoyenneté revenaient toujours à dire une chose. Si on prend, par exemple, les élections récentes, on constate qu'un parti majoritaire a souvent été élu avec 32 % ou 33 % des voix. Par conséquent, les jeunes ne trouvaient plus le pouvoir en place comme étant légitime. Nécessairement, un système proportionnel mixte permettrait une diversité de propos.

Les jeunes m'ont souvent mentionné qu'il était important que les partis travaillent ensemble pour améliorer notre système en place. Si cela se vit à l'école, à la maison et au travail, pourquoi cela ne se vit-il pas dans notre système démocratique? C'est un exemple peut-être simple, mais je pense qu'il est fort.

Je vous donnerais un autre exemple. Dans nos écoles, il y a souvent des conseils de coopération. S'il y a un problème, on en discute le vendredi et on essaie de trouver des solutions. Quand on passe au vote, si on obtient 32 %, cela ne change pas.

**M. Alexandre Boulerville:** Merci.

Je dirai en passant que les militants et les militantes du NPD à Edmonton ont appuyé officiellement une résolution sur le droit de vote à 16 ans. Par ailleurs, notre collègue Don Davies a aussi présenté un projet de loi en ce sens. On pousse donc dans la même direction.

Vous proposez cinq choses, mais une chose ne s'y trouve pas, soit le vote en ligne. Cela m'a un peu surpris, car on entend souvent dire que si le vote en ligne devient possible, les jeunes vont participer davantage. En fait, au cours des dernières semaines, depuis que ce comité siège, on entend plutôt dire que l'intérêt envers la politique est le principal facteur. Ceux qui vont voter en ligne s'intéressent déjà à la politique. Quant à ceux qui ne s'y intéressent pas, même si on leur dit que cela va être plus facile en utilisant leur bidule, ils ne seront pas plus impliqués.

Pourquoi n'avez-vous pas inclus cet aspect dans vos propositions?

**M. Dominic Vézina:** Il y a quelques années — soit en 2011, si je ne me trompe pas —, le Directeur général des élections du Québec avait donné le mandat à l'INM de faire une étude auprès des jeunes de 16 à 34 ans. Si je me souviens bien, 84 % des jeunes avaient justement mentionné avoir un intérêt pour le vote électronique. Cependant, de tous les échanges que nous avons eus au cours des dernières années, ce n'est pas une chose qui est ressortie constamment.

Je pense néanmoins qu'une meilleure compréhension de la politique est le nerf de la guerre. On parle d'un élément fondamental, soit de comprendre le système pour mieux agir par la suite.

J'aimerais aussi souligner une chose qui peut être importante. Les études qui ont été faites par le passé témoignent aussi du fait qu'un jeune qui ne va pas voter la première fois ne retournera pas voter. Les pourcentages à cet égard sont très élevés, d'où l'importance de peut-être abaisser l'âge pour obtenir le droit de vote de 18 à 16 ans et d'instaurer un rite de passage civique à l'école et dans nos institutions.

**Le président:** Merci.

Monsieur Thériault, vous avez la parole.

**M. Luc Thériault (Montcalm, BQ):** Monsieur Gunn, monsieur Vézina et madame Hilderman, j'aimerais d'abord vous faire part de ma grande satisfaction par rapport à de tels propos. Je crois que vos

actions vont améliorer progressivement la démocratie et sa compréhension. J'aimerais aborder quelques aspects vous n'avez peut-être pas touchés, madame Hilderman, mais qui, à mon avis, doivent être soulevés.

Selon l'arrêt de la Cour suprême dans la cause Figueroa, l'équité en matière électorale passe aussi par une équité en matière de financement. Or il y a présentement un gros tabou qui correspond peut-être à la désaffection envers les institutions politiques.

Le directeur général des élections, tant au Québec qu'au Canada, ne fait pas la promotion de la loi à chaque période de l'année où les partis politiques sollicitent les électeurs pour obtenir du financement. Or lorsqu'on ne fait pas la promotion de la loi, c'est comme si le fait de financer de plus en plus un parti politique était illicite ou que cela pouvait conduire à une reconnaissance du caractère partisan d'un individu. Or certains individus ne veulent pas voir leur nom apparaître sur des listes, par exemple.

Étant donné que les lois sur le financement des partis politiques reposent sur des contributions de la part de la population, n'y aurait-il pas lieu de procéder à une éducation populaire quant à la nécessité que cela soit perçu comme un devoir et un geste citoyen? Si on veut une réforme des institutions démocratiques qui permette un pluralisme idéologique, ne faudrait-il pas que chaque vote compte à nouveau en fonction du nombre de dollars qui est mis dans la boîte?

Ainsi, si quelqu'un vote pour le Parti vert, par exemple, il ne perd pas totalement son vote, puisque ce parti aura les moyens pendant l'élection et pendant les quatre années qui suivront pour faire valoir ses idées dans les débats politiques d'une société dite démocratique.

• (1905)

[Traduction]

**Mme Jane Hilderman:** Si je comprends bien, votre question porte sur les subventions par vote, cette notion que chaque vote exprimé vaut quelque chose, comme un don au parti politique pour lequel on a voté, afin qu'aucun vote soit perdu. Je crois savoir qu'on vient tout juste d'éliminer cette pratique.

Selon moi, vous soulevez un bon point: les partis, en faisant leur travail, jouent un rôle unique au sein de notre démocratie. C'est un travail très important: se livrer concurrence dans le cadre d'élections, être des véhicules de participation politique et, une fois élus, siéger au Parlement et aider à prendre les décisions. Il faut des ressources pour faire ce travail efficacement. Je ne crois pas que les Canadiens comprennent très bien actuellement le système de financement des partis au Canada. En fait, tous ceux qui paient des impôts subventionnent actuellement les partis politiques, parce que quiconque fait un don obtient un reçu aux fins de l'impôt; c'est de cette façon que les Canadiens subventionnent les entités que sont les partis politiques.

La question, alors, bien sûr, c'est de savoir si nous subventionnons davantage les grands dons que les petits. Nous savons que, comparativement à l'ensemble de la population, très peu de Canadiens font des dons à des partis politiques. Je crois que c'est ce qui est intéressant dans la notion de la subvention par vote, puisque tout le monde peut ainsi au moins faire un don à un parti. C'est aussi une mesure incitative intéressante puisqu'elle fait en sorte que chaque vote compte un peu plus. En outre, je crois que cela pousserait peut-être les partis à changer la façon dont ils définissent leurs directives en matière de collecte de fonds.

Ce qui pourrait être intéressant, ce serait de voir de quelle façon nous pourrions prendre du recul pour examiner l'ensemble du système des finances électorales et du financement des partis. L'heure est venue de réfléchir davantage à ce que nous voulons obtenir des partis en échange du soutien du public, ce qui, selon moi, est nécessaire, comme je l'ai dit, pour que les partis politiques soient forts et puissent jouer leur rôle au sein de notre démocratie.

[Français]

**Le président:** Monsieur Thériault, il vous reste à peine 30 secondes.

**M. Luc Thériault:** J'aimerais entendre M. Vézina à ce sujet.

**Le président:** Monsieur Vézina, je vous demande de fournir une réponse brève, s'il vous plaît.

**M. Dominic Vézina:** Si les jeunes s'expriment — je parle toujours de la clientèle avec laquelle je travaille — par rapport à différentes voies, cela devrait également se traduire par du financement afin de permettre cette collégialité et cette diversité de propos. Cela va de soi.

**Le président:** Merci.

Madame May, vous avez la parole.

**Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence parmi nous ce soir. Je les remercie également de tout le travail et de toutes les choses qu'ils font tous les jours à propos de ces questions.

• (1910)

[Traduction]

Je connais vos trois groupes, et je vous remercie du travail que vous faites.

Taylor Gunn, je tiens à vous dire que — même si vous pensez que cela échappe peut-être un peu à notre mandat — lorsque nous avons accueilli le directeur général des élections, Marc Mayrand, il nous a dit ne pas voir les choses ainsi. Il a pris la peine de souligner que les changements apportés au rôle d'Élections Canada dans le cadre des élections suivant l'adoption de la Loi sur l'intégrité des élections devaient être renversés et qu'il devrait y avoir du financement disponible. Avez-vous reçu du financement d'Élections Canada pour le travail que vous faites dans les écoles? De quelle façon ce partenariat avec Élections Canada a-t-il été mené à terme?

**M. Taylor Gunn:** Le partenariat a évolué au fil des ans. En 2004, Élections Canada nous a donné... Si je me rappelle bien, Élections Canada ne payait pas pour notre travail. L'organisation a payé certains des coûts liés, notamment, à l'impression, aux boîtes de scrutin et aux isolements. Si on regarde à la façon dont notre relation a commencé avec Élections Canada, elle découlait d'une motion de tous les partis, le 10 février 2004 si je ne m'abuse, dix ans jour pour jour après la communication par Pierre Poilievre de renseignements détaillés sur la Loi sur l'intégrité des élections, ce qui est assez ironique quand on y pense. Les choses ont évolué, et Élections Canada paie maintenant tous les coûts du programme, mais le plafond durant les dernières élections avait été établi à un million de dollars. Notre budget était d'environ 1,4 ou 1,5 million de dollars. Tout le projet de l'année dernière a coûté environ 2 millions de dollars. Si je ne m'abuse, au bout du compte, nous avons obtenu 250 000 \$ en nature et un million de dollars en espèces. Ce n'est pas un projet très coûteux. Puis, nous avons obtenu 750 000 \$ supplémentaires auprès de fondations communautaires et de donateurs afin d'assurer la formation des enseignants.

Élections Canada ne nous finance pas. L'organisation aime bien nous rappeler — et peut-être rappeler à tout le monde — qu'elle ne possède pas ce qu'on appelle un « volet de subventions de contributions ». Devrait-elle en avoir un? Devrait-elle continuer à ne pas en avoir? Je ne sais pas. Je peux vous dire qu'elle a émis une DP l'été dernier, peu de temps après la Loi sur l'intégrité des élections, et nous avons répondu que nous n'allions pas soumissionner, alors elle a décidé de nous attribuer le contrat en tant que fournisseur unique. Nous estimons ne pas avoir à soumissionner, parce que personne d'autre ne fait le travail que nous faisons...

**Mme Elizabeth May:** D'accord.

**M. Taylor Gunn:** ... entre autres choses.

**Mme Elizabeth May:** Je suis curieuse: vous avez dit que j'étais cinquième, cinquième de quoi?

**M. Taylor Gunn:** Il était question du nombre total de bulletins de vote émis par des jeunes âgés de moins de 18 ans...

**Mme Elizabeth May:** Vous voulez dire à l'échelle du pays?

**M. Taylor Gunn:** Oui.

**Mme Elizabeth May:** C'est bien. Je me demandais, parce que je ne crois pas que ça s'est produit dans ma propre circonscription.

**Des voix:** Oh, oh.

**Mme Elizabeth May:** Corrigez-moi si j'ai tort, mais vous êtes le premier groupe où les trois témoins sont favorables à l'idée d'abaisser le droit de vote à 16 ans.

**Mme Jane Hilderman:** Oui.

**M. Taylor Gunn:** Attendez. Je n'ai pas dit oui. J'ai simplement dit que je serais favorable à tout type d'expérience dans le cadre de notre processus démocratique permettant d'améliorer la participation.

**Mme Elizabeth May:** L'impression que vous m'avez donnée tous les trois, et j'aimerais que vous nous en disiez plus à ce sujet... Est-ce parce que les jeunes qui ont 16 ans sont dans un environnement structuré où on peut leur inculquer des connaissances civiques? Les programmes peuvent être obligatoires à l'école secondaire, et l'impression qu'on a — et je ne veux pas vous faire dire des choses que vous n'avez pas dites —, c'est que c'est le moment idéal pour s'assurer que les gens votent, parce que lorsqu'on acquiert l'habitude de voter, on la garde. Si on n'acquiert pas l'habitude de voter, il est probable qu'on ne votera pas lorsqu'on aura 30, 35 ans ni par la suite. L'un d'entre vous veut-il approfondir rapidement cette question? J'ai seulement cinq minutes.

[Français]

**M. Dominic Vézina:** En fait, je ne sais pas si je peux donner plus de détails à ce sujet.

J'ai longtemps travaillé dans des commissions scolaires avec des jeunes du primaire et du secondaire. À cet âge, ils sont à la recherche d'un sens et développent leur identité propre. Ils s'informent et, comme je le disais plus tôt, ils ont accès à toutes sortes d'informations. Progressivement, ils sont influencés par leurs pairs et essaient de trouver des voies en matière d'engagement. Je pense que l'école est un lieu privilégié à cet égard, sans toutefois oublier que les expériences vécues dans le cadre des activités parascolaires ou à l'extérieur de l'école sont tout aussi importantes. Je le mentionnais plus tôt lorsque j'ai parlé des conseils d'élèves et de la rencontre des députés. Ces expériences sont significatives pour eux et je pense qu'il faut passer par là.

**Le président:** Il reste 15 secondes.

Madame May, vous pouvez formuler un commentaire.

[Traduction]

**Mme Elizabeth May:** Jane, vous n'aurez probablement pas le temps de répondre, mais j'ai lu beaucoup de documents de Samara, qui portent principalement sur l'expérience des députés au sein de notre système parlementaire. Durant ma prochaine intervention, je vais peut-être vous demander — et vous pouvez y réfléchir — en quoi un système électoral plus juste et plus proportionnel pourrait soit réduire, soit préciser la relation entre les députés et le Parlement comparativement à la structure de leur parti politique.

**Le président:** Merci.

Monsieur Aldag.

• (1915)

**M. John Aldag (Cloverdale—Langley City, Lib.):** Je tiens à remercier les trois témoins de leur présence ce soir. Leur approche du dossier est rafraîchissante, et j'apprécie beaucoup votre présence à ce moment-ci de la soirée et à cette étape de la semaine, parce que vos témoignages sont vraiment rafraîchissants.

J'ai un commentaire à formuler. Il est destiné, dans un premier temps, à M. Gunn: je tiens à vous remercier de réaliser le programme Vote étudiant. J'ai moi aussi participé cette année, y compris durant la campagne. Laissez-moi vous dire que, lorsque je regardais mon calendrier le matin pour savoir ce qui m'attendait durant la journée, si c'était une journée Vote étudiant ou si je devais me présenter dans des salles de cours, c'était le genre de journée que j'attendais avec impatience. Les événements en classe étaient fantastiques. Les questions les plus embêtantes m'ont été posées par des étudiants, mais c'était une expérience fantastique. Je vous adresse tous mes vœux de réussite dans la poursuite du programme, et je lui souhaite de continuer à croître parce que ça a vraiment été une expérience extraordinaire pour moi.

**M. Taylor Gunn:** Excellent.

**M. John Aldag:** Comme Ruby l'a dit, en faisant du porte-à-porte, je rencontrais parfois des étudiants à qui j'avais parlé en classe, et ils avaient toujours d'autres questions à me poser. C'était fascinant. L'expérience a été très enrichissante.

Monsieur Vézina, je vous remercie du mémoire que vous avez fourni. Vous avez formulé certaines recommandations sur le vote obligatoire assorti de l'option de déposer un bulletin de vote vierge. J'apprécie une grande partie des réformes novatrices et ambitieuses que vous proposez. Je crois que nous avons justement besoin d'une certaine réforme audacieuse.

La question que je veux poser découle de mes activités de porte-à-porte. Il y a des organisations — particulièrement certaines organisations religieuses — dont les membres refusent de voter. Dans le cadre du travail que votre groupe a fait, avez-vous réfléchi à ces genres d'objections de conscience? La possibilité de déposer un bulletin de vote vierge était-elle la seule solution ou avez-vous envisagé une partie de ces autres situations extrêmes? Avez-vous des commentaires à fournir sur ce sujet?

[Français]

**M. Dominic Vézina:** Il ne faut pas oublier que le vote blanc s'accompagne d'une obligation d'aller voter. Il s'agit de permettre aux citoyens de s'exprimer contre les partis en place et ainsi de suite.

Les jeunes avec lesquels nous travaillons habituellement participent à des écoles de citoyenneté pendant l'été et l'hiver ou dans les différents établissements collégiaux et universitaires du Québec. Parfois, ce sont des jeunes captifs dans les classes. Parfois, ce sont des jeunes qui participent volontairement à ces écoles. En fait, on

s'assure d'avoir une certaine représentation de leurs opinions. En général, ce sont des jeunes préoccupés par ces enjeux et un peu plus renseignés que les autres à ce sujet. Cependant, l'essentiel de ce que les jeunes ont fait ressortir concernant les cinq réformes audacieuses que nous proposons se retrouve dans ce mémoire.

[Traduction]

**M. John Aldag:** Je vais passer à Mme Hilderman. J'ai vraiment apprécié un de vos commentaires. Je crois que c'était dans votre mémoire ou peut-être était-ce dans votre déclaration. Vous avez affirmé que la plupart des Canadiens n'ont pas encore compris l'urgence de la réforme électoral. Cet après-midi, quelqu'un a demandé pourquoi nous voulions réformer le système puisque les gens ne manifestent pas dans la rue, torche et fourche à la main, et que personne ne conteste le système. J'ai souligné que, selon moi, ce n'est pas en temps de crise qu'il faut procéder à des réformes. C'est justement le bon temps d'y réfléchir. Je ne veux pas vous faire dire des choses que vous n'avez pas dites, mais j'aimerais que vous nous expliquiez davantage pourquoi, selon vous, c'est le moment idéal. Pouvez-vous nous faire cheminer avec votre organisation et nous expliquer pourquoi, selon vous, c'est le moment idéal de tenir ce genre de discussion?

**Mme Jane Hilderman:** Nous préférons éviter les situations de crise, mais je crois que c'est une leçon que nous tirons d'autres administrations. Comme vous pouvez le voir, souvent, ce qui a poussé les autres administrations à envisager une réforme électoral, ce sont les problèmes qui étaient apparus. La Nouvelle-Zélande est souvent un très bon exemple typique: le pays a obtenu des résultats électoraux très anormaux, ce qui l'a poussé à examiner la situation de plus près. Selon moi, cette prise de conscience du grand public a facilité un dialogue national sur la réforme électoral dans le cadre duquel les gens savaient que rien ne pressait. Cependant, je crois que vous avez raison, nous pouvons nous permettre de prendre notre temps, de vraiment bien faire les choses et de les faire de la bonne façon.

Comme je l'ai dit, nous n'avons pas vraiment eu un vrai dialogue national sur ce que le vote doit signifier pour les Canadiens, quant à savoir si nous aimons vraiment la nature de notre représentation à Ottawa. Que pensez-vous d'avoir plus de députés et de plus grandes circonscriptions? Que pensez-vous d'avoir un Parlement plus proportionnel? Que diriez-vous d'avoir deux votes sur votre bulletin? Ce sont toutes des sortes de questions qui, selon moi, poussent les Canadiens à réfléchir à la représentation. Ce n'est pas nécessairement le sujet le plus excitant pour les gens dans la rue, mais c'est très important pour la démocratie. Nous savons que cela ne se fait pas tout seul, nous devons encadrer le processus. C'est comme un jardin.

• (1920)

**Le président:** Je viens de penser à quelque chose, et vous êtes les témoins parfaits à qui en parler. Nous avons affiché un questionnaire de consultation électronique sur le site Web du Comité. Ce serait bien que les étudiants le remplissent. Vous pouvez renvoyer les étudiants avec lesquels vous interagissez vers notre site Web. C'est un très bon questionnaire, qui a été mis au point par nos analystes en collaboration avec les membres du Comité.

Nous allons passer à M. Richards.

**M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC):** Merci de votre présence et du rôle que vous jouez pour accroître la participation, surtout chez les jeunes. Nous sommes reconnaissants du travail que vous faites à cet égard.

De toute évidence, monsieur Gunn, je connais très bien votre organisation et j'ai déjà participé à vos journées étudiantes. C'est quelque chose que j'aime toujours: aller dans les écoles et rencontrer des étudiants de ma circonscription, que ce soit dans le cadre des journées que vous organisez ou à d'autres moments durant l'année. C'est quelque chose que je fais fréquemment et que je trouve toujours plaisant.

Je crois que c'est M. Aldag qui a dit que, souvent, ce sont les étudiants qui posent les meilleures questions. Je suis tout à fait d'accord. C'est toujours rafraîchissant lorsqu'on voit ce genre d'engagement actif des étudiants. Merci pour le travail que vous faites.

Ma première question vous est aussi destinée. De toute évidence, vous réalisez des élections simulées. Combien de fois avez-vous tenu des élections simulées jusqu'à présent?

**M. Taylor Gunn:** En Alberta?

**M. Blake Richards:** Eh bien, dans le cadre des élections fédérales.

**M. Taylor Gunn:** Nous avons tenu cinq élections fédérales. En Alberta, nous avons aussi tenu trois élections provinciales, et nous espérons aussi tenir les prochaines élections municipales.

**M. Blake Richards:** Excellent.

Je suis assez heureux de savoir que j'ai percé le top 10 des députés ayant obtenu le plus de votes des étudiants au pays.

**M. Taylor Gunn:** Oui.

**M. Blake Richards:** J'imagine que, s'il devait y avoir un référendum sur la réforme électorale, vous envisageriez probablement de mener parallèlement...

**M. Taylor Gunn:** Un référendum?

**M. Blake Richards:** ... un référendum auprès des étudiants.

**M. Taylor Gunn:** Oui, et, en réalité, nous l'avons déjà fait. Nous l'avons fait à trois reprises: en 2005 et en 2009 en Colombie-Britannique, et, en 2007, en Ontario... ou était-ce en 2006?

Scott, vous le savez. C'était à l'automne de 2007?

**M. Scott Reid:** C'était en 2007.

**M. Taylor Gunn:** Oui, à l'automne de 2007, en Ontario. En 2007, nous avons aussi tenu une assemblée étudiante parallèle sur la réforme électorale. Nous avons réuni 103 enfants qui ont participé à un camp intensif de cinq jours sur les systèmes électoraux. Je me sentais mal pour eux, mais ils ont adoré. Ils sont ensuite retournés dans leur école, où nous avons mené des consultations en salle de classe en tandem auxquelles 5 000 enfants de l'Ontario ont participé. Les enfants sont revenus et ont présenté à l'assemblée les opinions des étudiants sur le système qu'ils préféreraient: le système mixte proportionnel. L'assemblée a ensuite recommandé ce système aux citoyens de l'Ontario.

Alors oui, s'il y a un référendum, nous prévoyons, entre autres, de tenir un référendum parallèle.

**M. Blake Richards:** Excellent.

Je suis curieux: est-ce que les résultats de ces référendums reflètent la plupart du temps — ou peut-être toujours — les résultats des vraies élections.

**M. Taylor Gunn:** Oui.

**M. Blake Richards:** Et c'était aussi le cas dans le cadre des référendums? Les résultats étaient-ils les mêmes ou étaient-ils symétriques.

**M. Taylor Gunn:** Je crois qu'ils ont probablement voté en faveur du système mixte proportionnel en Ontario en 2007, mais je dois vérifier pour ce qui est des référendums de 2009 et 2005.

**M. Blake Richards:** D'accord, je le demande surtout par curiosité.

**M. Taylor Gunn:** Ce qui est intéressant — du moins en Ontario —, c'est que nous avons constaté un taux de participation plus faible dans le cadre du référendum et remarqué la même chose dans les écoles.

**M. Blake Richards:** Pour ce qui est du calendrier, pour mener un référendum en parallèle, de quoi votre organisation aurait-elle besoin?

**M. Taylor Gunn:** C'est du travail supplémentaire, mais nous pourrions adapter le calendrier que nous sommes habitués d'utiliser dans le cadre du programme Vote étudiant.

Je pourrais formuler d'autres commentaires quant à savoir ce que vous pensez que je suggérerais de faire pour des adultes, mais nous sommes habitués d'en faire beaucoup en peu de temps, comme c'est le cas pour nous trois, j'en suis sûr.

**M. Blake Richards:** Excellent. Merci beaucoup.

**M. Taylor Gunn:** Me donnez-vous une dizaine de secondes pour que je puisse formuler un commentaire rapide?

**M. Blake Richards:** Bien sûr.

**M. Taylor Gunn:** En fait, John, la conversation est d'une grande urgence. Le premier ministre a dit que nous avons tenu nos dernières élections selon le système uninominal majoritaire à un tour, alors il y a une certaine urgence d'agir.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. John Taylor:** Je vais dire quelque chose qui est très important: la situation actuelle est différente de toutes les autres discussions qui ont eu lieu dans le cadre des trois référendums antérieurs. Je ne suis pas sûr dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, car ce référendum remonte à un peu plus loin, mais, du moins, en Colombie-Britannique et en Ontario, aucun politicien — surtout pas un premier ministre — n'a déclaré ouvertement qu'il voulait ce système. C'est la raison pour laquelle il s'agit d'un système très différent, et c'est la raison pour laquelle je dis que tous ceux qui sont craintifs à l'idée de tenir un référendum n'ont aucune raison de l'être. Les partis ont beaucoup plus à perdre s'ils maintiennent ces mêmes positions à l'aube d'un référendum.

La situation est urgente. Ce pourrait bien être la dernière façon dont nous voterons, et la réforme pourrait se solder par l'abandon du système en place depuis près de 150 ans.

● (1925)

**M. Blake Richards:** Êtes-vous en train de dire que vous croyez que ce serait une bonne chose pour le public qu'il y ait un référendum sur ce sujet?

**Le président:** Veuillez répondre très brièvement, s'il vous plaît.

**M. Taylor Gunn:** J'aimerais bien aborder cette question. Je suis sûr que nous aimerions tous en parler, mais est-ce que j'ai utilisé tout le temps que j'avais?

**Le président:** Oui, mais prenez 15 secondes pour répondre à la question.

**M. Taylor Gunn:** Selon moi — et plusieurs témoins l'ont aussi dit, y compris aujourd'hui —, si vous ne réalisez pas un processus de consultation vraiment rigoureux, important et considéré comme crédible, je ne vois pas comment vous pourrez vous passer d'un référendum, dans la mesure où un référendum permettrait de justement mener les consultations qui n'auraient pas eu lieu.

**M. Blake Richards:** Je suis désolé, je ne suis pas sûr de comprendre. Êtes-vous en train de dire qu'il faut réaliser un processus de consultation rigoureux, et qu'ensuite un référendum serait...

**M. Taylor Gunn:** Ce que je dis, c'est que, actuellement, je ne crois pas que le processus est rigoureux. Je vous suggère d'agir de façon rigoureuse.

**M. Blake Richards:** Je suis désolé, je veux simplement m'assurer de comprendre.

**Le président:** Oui, tirons tout ça au clair.

**M. Blake Richards:** Je sais que nous avons dépassé notre temps, mais je ne suis pas sûr de comprendre.

**Le président:** Il faut effectivement tirer cette question au clair.

**M. Blake Richards:** Ce que vous dites, c'est que nous devons réaliser un processus de consultation plus rigoureux que ce que nous faisons actuellement...

**M. Taylor Gunn:** Oui.

**M. Blake Richards:** ... et que, ensuite, un référendum serait une bonne chose.

**M. Taylor Gunn:** Ce que je dis, c'est que si vous ne réalisez pas un processus de consultation plus rigoureux — ce qui, en fait, signifie tout simplement que vous avez besoin de plus de temps —, en passant, c'est une des recommandations que j'ai formulées dans ma déclaration initiale...

**Le président:** D'accord, merci.

**M. Taylor Gunn:** ... alors vous devriez le faire.

**Le président:** Madame Romanado, allez-y.

**Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.):** En ce moment, je me sens comme un enfant dans un magasin de bonbons, parce que j'ai passé les 15 dernières années de ma carrière dans le domaine de l'enseignement supérieur. C'est le groupe de témoins que j'attendais.

Premièrement, madame Hilderman, je recommande fortement à tous ceux qui envisagent de se présenter à une élection de lire le livre intitulé *Tragedy in the Commons* avant de le faire. C'est ce que j'ai fait.

**Mme Jane Hilderman:** Oh, parfait, et vous avez quand même brigué les suffrages. C'est merveilleux.

**Mme Sherry Romanado:** Oui.

Pour ce qui est Civix, j'y ai participé. Je dois dire que les cinq écoles qui ont participé dans ma circonscription ont fait du bon travail, grand bien leur fasse. En fait, comme mon collègue, John, l'a mentionné, les meilleures questions durant la campagne m'ont été posées par des jeunes de 16 à 18 ans. Ils sont probablement plus au courant. Ce qui est bien, c'est qu'ils n'ont pas de filtre, alors ils n'hésitent pas à dire exactement ce qu'ils pensent; ce qui est parfois rafraîchissant.

Vous avez entre autres parlé de la réduction de l'âge du droit de vote à 16 ans. Voici ma question: nous savons tous que l'enseignement est une compétence provinciale. Je viens du Québec. Je sais très bien que nous n'allons pas nous pencher sur cette

situation en détail. Cependant, si nous envisageons de réduire l'âge du droit de vote à 16 ans, je ne crois pas qu'il sera suffisant de former les jeunes à partir de 14 ans. J'aimerais connaître vos opinions sur les changements correspondants qui seraient requis dans le milieu de l'éducation, parce que, selon moi, il faudra former les jeunes un peu plus rapidement. J'aimerais donc, pour commencer, connaître votre opinion sur le sujet, puis j'aurai quelques questions complémentaires.

[Français]

Ma question s'adresse aux trois témoins.

[Traduction]

**Mme Jane Hilderman:** Je ne connais pas précisément la situation dans chaque province ni la façon dont chacune assure la prestation de son programme d'éducation civique. Je crois qu'il y a beaucoup de variation. Je crois qu'Élections Canada réalise actuellement des travaux pour essayer de comprendre de quelle façon chaque province fait ce travail. Vous avez probablement raison lorsque vous dites que, si les gens peuvent voter dès 16 ans, il faudra les former plus tôt. Je crois que certains enseignants donnent certaines leçons.

En fait, c'est très intéressant. Les rares études qui existent sur les jeunes et les croyances politiques donnent à penser que la socialisation politique se produit très tôt. Les jeunes relèvent des signaux tout le temps: ce qui ce dont il est question aux actualités, ce que leurs parents disent au sujet de la politique. Étonnamment, ils peuvent généralement souligner dès un très jeune âge que la politique n'est pas extrêmement populaire. Ils reçoivent ces signaux, alors je crois que vous avez raison: on pourrait les former plus rapidement.

Dans le cadre des travaux réalisés par Samara, je dirais que nous essayons de réfléchir à la salle de cours non traditionnelle, à l'apprentissage qui se produit à l'extérieur de l'école, que ce soit dans le cadre des programmes parascolaires, au sein de groupes communautaires ou à d'autres endroits où les jeunes — ou, comme on l'a dit, d'autres adultes, des nouveaux arrivants — peuvent se réunir. Nous croyons que ce sont des endroits qui sont eux aussi importants et qu'on oublie souvent lorsqu'on parle d'éducation civique. Les écoles ont un grand pouvoir parce que ce sont des institutions. C'est facile de mettre en place quelque chose à l'échelle du système scolaire, mais nous avons été très enclins à essayer de créer des outils pour ces groupes communautaires plus entrepreneuriaux comme les Clubs Garçons et Filles du Canada et les Guides du Canada, qui travaillent auprès des jeunes à l'extérieur des systèmes scolaires afin de les outiller pour soutenir l'éducation civique.

• (1930)

**Mme Sherry Romanado:** Avant de poursuivre, j'aimerais ajouter quelque chose, puis vous pourrez tous les deux répondre.

Qu'en est-il de l'utilisation des technologies? Par exemple, on entend parler des jeunes de deux ans qui savent comment utiliser un iPad. Y a-t-il une application pour ça? Prévoit-on créer une technologie qui permettra... On entend souvent parler de jeux. Cette génération adore les jeux. Y a-t-il quelque chose en chemin à quoi nous pourrions réfléchir pour tirer profit de l'aspect plus ludique des élections?

**M. Taylor Gunn:** Nous utilisons les technologies de différentes façons pour fournir du contenu. Je m'attends à ce que Ruby, à un moment ou à un autre, pose une question au sujet du vote en ligne, parce qu'elle l'a fait au cours des quelques premières réunions, et très sérieusement d'ailleurs.

Pour revenir dans le vif du sujet, ce qui est important — Marc Mayrand en a parlé aussi —, c'est qu'on remarque une tendance parmi les organismes responsables des élections partout au pays qui consiste à recueillir des renseignements sur les étudiants, habituellement auprès des ministères de l'Éducation, afin de les inclure sur les listes permanentes des électeurs avant qu'ils n'aient 18 ans. C'est excellent, mais ça ne sert à rien à un jeune s'il n'a aucune idée de quoi il s'agit et qu'il ne sait pas ce qu'est une liste permanente des électeurs.

Ce à quoi nous vous suggérons de réfléchir — et nous nous penchons aussi sur cette question —, c'est de déterminer de quelle façon on peut en faire un moment propice à l'enseignement. Nous travaillons sur les programmes similaires afin que, à la fin de la présente année scolaire, nous puissions mettre à l'essai des cérémonies de citoyenneté dans les écoles et prévoir de quelles façons les jeunes feront les choses différemment. Une des choses à faire serait de les informer que leur nom figure maintenant sur la liste des électeurs et leur fournir des renseignements à ce sujet.

J'aimerais revenir sur le point soulevé concernant qui, dans les salles de cours, communique cette information de façon significative. Nous surveillons ce que les systèmes d'éducation font à l'échelle du pays dans le cadre de leur programme. Ce qui est le plus important, c'est la présence d'un enseignant passionné et enthousiaste.

Je ne sais pas si ce que je vais dire se vérifierait au sein de ce groupe, mais nous avons déjà demandé aux gens ce qui les a poussés dans le domaine de la politique, et ils nous répondaient: « Je me suis engagé en politique parce que j'ai eu un très bon professeur d'histoire en 11<sup>e</sup> année ». C'est classique.

**Le président:** Nous devons passer à M. Cullen, qui est lui aussi passionné et enthousiaste.

**M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NDP):** Oui, encore passionné.

Je veux poser une question au sujet du rapport de Samara, *Tragedy in the Commons*, entre d'autres. Vous brossez un portrait, ou mes collègues, qui ont depuis pris leur retraite, ont brossé un portrait négatif de la culture politique. Le milieu est décrit comme agressif et hostile. Il semble y avoir beaucoup de raisons dans notre système actuel de se crier après et rendre les choses personnelles. Les gens, lorsqu'ils quittent le monde de la politique, réfléchissent à cette situation.

Est-ce que j'exagère les leçons que vous avez tirées de votre recherche?

**Mme Jane Hilderman:** Non, je crois que vous avez raison. De façon générale, les 80 anciens députés à qui nous avons parlé avaient l'impression qu'ils étaient engagés en politique pour les bonnes raisons, mais qu'ils sont passés dans le tordeur du système avant d'être recrachés.

**M. Nathan Cullen:** Un système qui encourage ce genre de mauvais comportements est tout aussi mauvais, et d'autres systèmes — on parle ici de systèmes électoraux —, qui encouragent d'autres types de comportement, seraient appropriés. Des témoins nous ont dit que, lorsqu'on adopte des systèmes qui misent davantage sur la proportionnalité ou qui misent davantage sur la coopération ou la consultation entre les partis, l'ambiance vitriolique diminue. Le fait que les relations soient moins conflictuelles au sein de notre système serait-il une bonne chose pour attirer des gens dans le domaine de la politique et maintenir leur engagement et leur intérêt?

**Mme Jane Hilderman:** Pour ce qui est de la question de savoir si moins de vitriol est une bonne chose, je réponds par l'affirmative, mais pour ce qui est de votre point selon lequel les systèmes proportionnels permettent d'y arriver, eh bien je crois que ce genre de système peut aider, mais c'est principalement une des décisions que vous prenez, en tant que dirigeants politiques, sur la façon dont vous remplissez vos fonctions.

**M. Nathan Cullen:** Les dirigeants politiques prennent des décisions qui les arrangent pour aider leur parti, tout comme ils prennent des décisions dans l'intérêt du pays. S'ils doivent travailler en collaboration avec les autres intervenants du système, on pourrait croire que ce qui les pousse à adopter des comportements méchants et cruels et à se rabaisser les uns les autres diminuerait.

**M. Taylor Gunn:** Puis-je dire quelque chose?

**M. Nathan Cullen:** Bien sûr, monsieur Gunn.

**M. Taylor Gunn:** J'ai lu le témoignage des deux intervenants de Dublin, les troisièmes ou les quatrièmes, je crois qu'ils ont dit qu'il ne fallait pas s'y attendre. Est-ce que je...?

**M. Nathan Cullen:** Nous avons entendu les deux sons de cloche.

**M. Taylor Gunn:** Ce serait formidable si c'était le cas.

**M. Nathan Cullen:** Dublin n'est pas le meilleur exemple qu'on pourrait...

**M. Taylor Gunn:** Ce n'est pas le meilleur exemple parce que le système du pays n'est pas proportionnel?

**M. Nathan Cullen:** Exactement, c'est le mode de scrutin à vote unique transférable. De toute façon, nous avons parlé à des témoins d'Allemagne et d'Écosse ce matin...

**M. Taylor Gunn:** Oui, j'étais ici.

**M. Nathan Cullen:** La question que j'ai posée concernant ce que vous avez dit au sujet de l'urgence... Je comprends très bien. Que feriez-vous? Si nous voulons réaliser un processus exhaustif et de qualité qui mobilise les Canadiens — ce que tous les témoins qui sont venus ici nous ont dit qu'il fallait faire —, qu'il y ait un référendum ou non, que feriez-vous avec les 10 millions de dollars si vous étiez à notre place actuellement? Ou que feriez-vous avec une partie des fonds pour améliorer le processus et mieux mobiliser les jeunes?

● (1935)

**M. Taylor Gunn:** Puis-je limiter ma réponse à ce que nous ferions dans les écoles?

**M. Nathan Cullen:** Bien sûr.

**M. Taylor Gunn:** Habituellement, c'est déjà assez préoccupant. Je ne sais pas de quelle façon nous dépenserions les 10 millions de dollars... eh bien, en fait, je le saurais.

**M. Nathan Cullen:** Tenez-vous-en à votre expertise du milieu scolaire.

**M. Taylor Gunn:** Je formerais des enseignants de tout le pays.

**M. Nathan Cullen:** Former les enseignants.

**M. Taylor Gunn:** Si je voulais vraiment bien faire les choses et que le calendrier était différent, la première chose que je ferais, c'est de former le réseau des enseignants. Je ferais attention de... D'après mon expérience — et j'ai peut-être tout à fait tort, et peut-être que certaines choses assez méchantes... certaines personnes désirent et veulent vraiment un système électoral précis sans connaître les autres.



**M. Nathan Cullen:** Donc il faudrait leur offrir une formation sur les systèmes?

**M. Taylor Gunn:** Exactement.

Et les fonds qu'on consacre à ce processus vous garantiraient l'accès au nombre d'enseignants nécessaires pour offrir le niveau de prestation requis. Vous pourriez l'offrir à tout le monde et voir quelle autre possibilité de prestation existe.

Puis, je ferais deux choses, et c'est ce que nous avons proposé au gouvernement.

**M. Nathan Cullen:** Soyez très bref. J'ai une autre question à vous poser.

**M. Taylor Gunn:** Il faut tenir des assemblées citoyennes étudiantes. En effet, si les jeunes deviennent des experts du système et qu'ils sont motivés et qu'ils retournent dans leur collectivité — puisque ce sont des enfants — et qu'ils retournent dans des endroits comme Red Deer et Trail, en Colombie-Britannique, ou ce genre d'endroit, ils feront la première page des journaux locaux. Puis, ils retourneront à l'école et aideront à faciliter la conversation sur la réforme électorale. On pourra ensuite organiser des consultations en classe auxquelles tout le monde peut participer. À une époque où les technologies modernes abondent, le BCP et les institutions démocratiques ne produisent pas de vidéos; personne d'autre ne le fait non plus.

**M. Nathan Cullen:** Il y a un cahier de 70 pages.

**M. Taylor Gunn:** Un cahier est un... En fait — et je ne veux pas être méchant —, mais je ne considère pas ce cahier comme une ressource pour les enseignants. Le fait de simplement prendre des renseignements de la Bibliothèque du Parlement et les réunir dans un cahier n'aide pas. Quel est l'attrait de la leçon? De quoi s'agit-il?

Il faut aussi avoir suivi le cours gouvernement 101 avant de parler de réforme électorale. Il faut savoir pourquoi les élections comptent. Par conséquent, tous ces genres de choses — études civiques 101 — sont, selon moi, plus importants dans le cadre de la conversation que vous ne le reconnaissez; il faut examiner les rouages de notre démocratie.

Je suis non partisan et j'apprécie ce que vous avez dit, mais dans le passé, vous avez aussi dit que ce qui cloche dans notre démocratie, c'est la politique.

Je soupçonne que la première chose dont les gens se plaindraient, ce sont les situations qu'ils ont vues dans le milieu politique qui les ont rebutés, et vous pourriez utiliser cela pour susciter leur intérêt et ensuite leur poser des questions quant à savoir s'il serait possible de faire élire plus de femmes ou si les partis pouvaient être moins méchants les uns avec les autres. Ce sont toutes des façons différentes que vous pourriez utiliser pour susciter l'intérêt des gens afin qu'ils participent à la conversation. Cependant, je crois qu'il est nécessaire de se pencher sur cette question, parce qu'aucun autre chef n'a jamais dit...

**Le président:** C'est parfait.

Monsieur Rayes.

[Français]

**M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je me joins à tous mes collègues autour de cette table pour féliciter les témoins de leurs présentations, de leur engagement et de la passion qui les anime lorsque qu'ils prennent la parole et, j'en suis convaincu, lorsque ils travaillent au sein de leurs organisations respectives.

Monsieur Gunn, je vous félicite. Comme plusieurs de mes collègues, j'ai aussi participé à des rencontres avec des jeunes dans des écoles. Je vous félicite pour tout le travail que vous faites, pour votre analyse de la situation et, au même titre que les deux autres témoins, pour mettre l'importance de l'éducation à l'avant-plan. Vous nous donnez aujourd'hui toute une leçon ainsi qu'aux autres politiciens. J'espère que le Comité pourra, avec maturité, bien enregistrer tous vos commentaires pour la rédaction de son rapport final.

Madame Hilderman, cela fait une semaine que je siège au sein de ce Comité. Je ne participais pas auparavant à ses travaux, mais j'ai eu la possibilité de les suivre à distance et de lire beaucoup de documents. C'est la première fois que je vois un organisme de participation citoyenne non partisan ne pas prendre position dans ce dossier et rester complètement neutre. Vous avez eu une belle occasion de tomber dans le panneau en répondant à la question précédente, mais vous n'avez pas mordu à l'hameçon en ne vous prononçant pas. Je vous lève mon chapeau à cet égard.

À mes yeux, votre document est extrêmement intéressant. Il expose toutes les facettes et laisse les gens former leur propre opinion de façon objective. En tant que politiciens, nous avons tous un parti pris, quelle que soit notre opinion sur ces enjeux. Nous voulons tous une meilleure démocratie, mais nous avons tous nos propres intérêts à cet égard.

J'ai même une proposition à vous faire. Si, un jour, nous avions quelqu'un d'autre au poste de ministre de la Réforme démocratique et qu'il avait besoin de quelqu'un pour avoir des conseils ou pour animer des rencontres, on chercherait une personne qui est complètement neutre, à savoir une personne comme vous. Votre présentation était fantastique à cet égard. J'ai aimé un passage en particulier où vous avez dit: « Pourtant, le mécontentement suscité par la façon dont la démocratie fonctionne n'est pas un phénomène propre au Canada. »

On laisse souvent sous-entendre que c'est seulement au Canada que les choses ne vont pas bien. Toutefois, quand on regarde les tendances mondiales au sujet la diminution du taux de participation, on constate que c'est pareil partout, quels que soient — et je tiens à le souligner — les modes de scrutin utilisés. On n'observe pas ce phénomène seulement qu'au Canada. En fait, ce n'est pas vrai que le mode de scrutin proportionnel mixte réglerait tous les problèmes.

Vous l'avez tellement bien souligné dans ce passage en disant ce qui suit: « Les pays qui ont d'autres systèmes électoraux continuent d'avoir des citoyens frustrés avec la politique. En clair, le fait de changer de système électoral ne garantit pas que les citoyens seront plus satisfaits de la façon dont la démocratie fonctionne. » Cela explique l'importance de l'éducation que vous mentionnez tous.

Monsieur Vézina, j'aimerais apporter une petite correction quant à vos propos. Ce n'est pas avec 32 % ou 33 % des votes qu'on réussit à gouverner majoritairement au Canada, mais plutôt avec 39 % ou 40 % des votes. Dans notre cas, nous avons vécu cette situation puisque nous avons obtenu 32 % ou 33 % des votes et nous sommes dans l'opposition.

Vous parlez beaucoup des gens qui sont en faveur du scrutin proportionnel mixte ou de toute forme de système proportionnel et qui disent que leur vote ne compte pas à l'heure actuelle. Cependant, quand nous avons parlé avec les gens qui habitent en Écosse — M. Gunn en a fait mention très justement —, ils nous ont dit que, malgré la diminution du taux de participation, ce sont les enjeux qui influencent véritablement leur intérêt.

Vous le soulignez dans votre présentation, mais ce n'est qu'à la fin que vous ajoutez cet élément. Les experts se sont exprimés sur la cause principale du désintérêt des gens envers la politique. Pour ma part, je n'ai pas entendu beaucoup de gens dire que leur vote ne comptait pas. C'est plutôt un petit groupe de gens vraiment intéressés par la politique qui disent cela après les élections. Lorsque le résultat fait leur affaire, naturellement, il n'y a plus de problème à cet égard.

J'aimerais donc que vous nous en disiez davantage sur les éléments, qui sont mentionnés à la page 4 de votre document, qui ont vraiment une incidence directe sur l'intérêt des gens de chaque groupe d'âge pour aller exercer leur droit de vote. Pouvez-vous apporter des précisions à cet égard?

• (1940)

**Le président:** Monsieur Vézina, vous disposez de 45 secondes pour formuler votre réponse.

**M. Dominic Vézina:** D'accord.

Monsieur Rayes, vous êtes bien à la page 4 du mémoire? Est-ce bien cela?

**M. Alain Rayes:** J'aurai plus tard une autre période de cinq minutes pour vous laisser l'occasion de me répondre.

**M. Dominic Vézina:** Vous mentionnez la page 4 du mémoire. Est-ce bien cela?

**M. Alain Rayes:** Oui. C'est au milieu de votre mémoire.

**M. Dominic Vézina:** Parlez-vous de la partie qui touche les déterminants de la participation électorale des jeunes?

**M. Alain Rayes:** Oui, tout à fait. Ce sont ceux que vous mettez très bien en évidence.

**M. Dominic Vézina:** Il est important de rappeler que ces trois aspects sont ressortis d'une enquête. Ce n'est pas ce qui est ressorti des consultations menées auprès des jeunes. Ces trois facteurs sont tirés de la littérature et sont forts importants.

**M. Alain Rayes:** Pourrait-on penser que tous ces éléments n'ont aucun lien avec le mode de scrutin?

Si on faisait de l'éducation et de la sensibilisation à cet égard, augmenterait-on automatiquement l'intérêt des jeunes, et ce, quel que soit le mode de scrutin? Pourriez-vous affirmer cela?

**M. Dominic Vézina:** Tout ce que j'ai mentionné jusqu'à maintenant, autant dans le mémoire que dans mon allocution, ce sont les propos des jeunes. L'Institut du Nouveau Monde, l'INM, est un organisme non partisan.

**M. Alain Rayes:** Je le connais très bien.

**M. Dominic Vézina:** J'ai mentionné exactement ce qui est issu de nos consultations auprès des jeunes et des enquêtes.

**M. Alain Rayes:** Merci beaucoup

**Le président:** Merci.

Monsieur DeCoursey, vous avez la parole.

**M. Matt DeCoursey (Fredericton, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je partage les sentiments de mes collègues sur le travail des témoins et sur celui de leurs organisations. Ces activités sont primordiales pour faire participer à la discussion non seulement les jeunes, mais également les Canadiens.

[Traduction]

Jane, si je peux commencer par vous, je suis aussi d'accord avec le fait que le document que Samara a préparé est un excellent et

merveilleux cahier, qui aide à définir le cadre de la conversation sur la réforme électorale et à définir les conversations qui doivent avoir lieu de façon continue. Les propositions de valeur sous-jacentes aux différents systèmes sont là: il s'agit d'une bonne description compréhensible des différents systèmes. Il y a aussi des conseils sur la façon dont les questions doivent être posées pour encadrer la conversation sur la réforme électorale. Pouvez-vous nous parler un peu plus de la réflexion qu'a exigée la création du cahier et de quelle façon votre organisation a envisagé d'utiliser le document et la façon dont les Canadiens peuvent en tirer profit?

**Mme Jane Hilderman:** Merci beaucoup.

Il s'agit probablement du rapport de recherche le plus complexe que nous ayons produit et conçu, vu tous les efforts déployés pour étudier les différents systèmes électoraux dans différentes régions du globe et aussi l'appliquer au Canada dans le cadre de différentes consultations, que ce soit en Colombie-Britannique, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick.

C'est en partie pourquoi nous voulions travailler en collaboration avec Stewart Prest, un politologue de l'Université de la Colombie-Britannique, afin qu'il nous aide à réunir ce qui, selon nous, était les renseignements les plus essentiels. C'est la raison pour laquelle nous avons défini les questions que vous devriez poser aux Canadiens. Comment cela fonctionne-t-il? Qu'est-ce que cela signifie pour les électeurs? Qu'est-ce que cela signifie pour les partis au Parlement? Qu'est-ce que cela signifie en ce qui a trait à la gouvernance? Nous avons formulé le tout sous forme de questions et de réponses afin de nous aider à organiser l'information le plus succinctement possible. Puis, nous avons essayé de bien choisir nos mots afin de faire preuve de la plus grande impartialité possible et de nous appuyer le plus possible sur les faits afin de décrire le système et la façon dont il fonctionnerait au Canada en utilisant le langage le plus simple possible.

Et malgré tout, c'est un rapport touffu. On ne peut pas le lire en cinq minutes. Il faut y consacrer du temps pour passer au travers, mais nous avons essayé de le concevoir de façon invitante afin que les Canadiens le lisent. Depuis la publication du rapport la semaine dernière, il a été téléchargé plus de 200 fois d'un peu partout au pays, et même plus, et je suis très heureuse de le signaler, du bureau de députés — qui, je l'espère, l'utilisent durant leurs assemblées publiques —, mais aussi par des bibliothèques, des groupes communautaires et des Canadiens qui l'ont trouvé sur le Web.

Ce que nous essayons vraiment de faire actuellement — et c'est ce que nous ferons durant tout le prochain mois —, c'est de promouvoir le rapport — par l'intermédiaire d'un réseau communautaire — auprès d'organismes-cadres qui comptent des membres dans différentes parties du pays. Essentiellement, la page la plus importante du rapport, selon moi, c'est celle où on explique de quelle façon les gens peuvent participer à la conversation. Nous avons décrit de quelle façon participer aux travaux du Comité grâce aux médias sociaux et à vos consultations en ligne. Ce sont des renseignements très importants à communiquer actuellement, alors nous misons sur nos réseaux et d'autres réseaux pour qu'ils le fassent pour nous.

Si nous avions plus de temps et plus de ressources, ce serait bien de pouvoir l'adapter aux besoins d'autres apprenants, de le raccourcir pour les personnes inscrites à des cours de français ou d'anglais langue seconde, de le rendre plus intéressant grâce à des vidéos et ce genre de choses. Il y a un large éventail de possibilités, mais nous ne pourrions pas le faire vu le temps et les ressources dont nous disposons actuellement.

• (1945)

**M. Matt DeCoursey:** Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

**Le président:** Je regarde l'heure. Il vous reste environ 45 secondes.

**M. Matt DeCoursey:** Je vous permettrai peut-être de poursuivre plus en détail à ce sujet durant ma prochaine intervention, Taylor, mais si le libellé était modifié pour être adapté aux besoins des enfants d'âge scolaire, quelle serait selon vous l'utilité d'une ressource comme celle-ci pour aider votre organisation ou les écoles à faciliter la conversation avec les jeunes? Civix envisage-t-il justement de le faire?

**Le président:** Il vous reste 30 secondes, s'il vous plaît.

**M. Taylor Gunn:** Nous créons cinq vidéos de deux minutes en partenariat avec un très bon groupe de la côte Est qui s'appelle Springtide Collective. Il n'y a pas d'argent prévu pour la vidéo, mais nous tentons de faire ce qu'il faut pour que cela se produise. Puis, bien sûr, nous produirions de brefs documents téléchargeables de type programme scolaire.

Nous avons rencontré certaines des personnes qui sont venues témoigner devant vous et qui ont été excellentes. Nous voulions engager Jonathan Rose, qui aurait pu nous aider à faire le travail durant l'été dans le cadre d'un autre projet. Il y a toutes sortes de gens qui peuvent faire des choses magnifiques si vous y consacrez les ressources nécessaires.

**Le président:** Merci.

Nous allons passer à Mme Sahota pour commencer la deuxième série.

**Mme Ruby Sahota:** D'accord. J'ai l'impression que je dois poser une question au sujet du vote en ligne en raison de votre commentaire, Taylor.

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme Ruby Sahota:** Eh bien, je crois bien que c'est ce que je vais faire. J'ai cependant une autre question à poser aussi.

Je crois que nous avons un peu perdu le fil en raison de tous les témoins que nous avons rencontrés. Nous n'avions tout simplement pas les données nécessaires pour aller dans cette direction. Vous savez, je crois encore que c'est une excellente idée et que nous devons trouver comment faire, parce que je crois que c'est l'avenir.

Croyez-vous que l'heure est venue de se pencher sur la question du vote en ligne?

**M. Taylor Gunn:** Je n'utilise pas Twitter très bien et ce n'est pas le genre de choses dont je me préoccupe, mais je me rappelle chaque fois qu'il y a des atteintes à la protection de données, que ce soit les renseignements sur des cartes de crédit ou le problème qu'avait eu Target, tous ces genres d'événements, lorsque j'entends dire des choses comme: « Vous savez, nous devrions pouvoir voter en ligne. »

Je crois que M. Kingsley a parlé d'un gadget.

**Mme Ruby Sahota:** Oui.

**M. Taylor Gunn:** Je crois que c'est inévitable.

Je ne sais pas comment vous me qualifierez, à part dire que je suis un vieil homme en devenir, mais il reste des événements importants où il faut se présenter en personne. Et c'est un de ceux-là. Je crois que le fait que nous continuons à nous présenter en personne à ces événements bizarres montre bien qu'ils revêtent une importance spéciale.

Je m'inquiète. Je crois que les données qui existent — il y a des gens qui en possèdent — montrent que cela ne favorise pas la mobilisation. Le fait de rendre quelque chose plus facile ne provoque pas nécessairement plus d'intérêt chez les gens. Vous avez discuté de la façon dont vous pouvez faire des choses pour susciter l'intérêt et l'engagement. C'est ce genre de choses qui pousseront les gens à se présenter. Puis, il y a tous les problèmes liés à la protection des renseignements personnels et à l'anonymat. Nous pensons peut-être trop à nous-mêmes, mais il y a peut-être quelqu'un qui aimerait bien choisir qui tiendra les rênes du gouvernement.

**Mme Ruby Sahota:** J'aimerais revenir à la question de l'âge requis pour voter, parce que c'est un sujet que je trouve très intéressant.

Je crois que la plupart d'entre vous avez suggéré — peut-être que certains l'ont fait de façon plus directe que d'autres — que réduire l'âge du droit de vote aurait un impact. Y a-t-il d'autres pays où l'âge requis pour voter est 16 ou 17 ans? Est-ce que cela a modifié le niveau de participation électorale des jeunes?

• (1950)

**Mme Jane Hilderman:** Un politologue se penche probablement sur cette question quelque part au Canada.

D'après mon expérience et mes souvenirs, il n'y a pas beaucoup de gouvernements nationaux sur la planète qui l'ont fait, mais il y a eu des occasions où, comme je l'ai dit, l'âge a été réduit. Tout récemment, j'ai mentionné l'exemple du référendum national écossais sur l'indépendance de l'Écosse et j'ai aussi parlé de ce qui se passe à l'Île-du-Prince-Édouard. Ce sont des situations où l'on pose aux citoyens une question qui façonnera l'avenir d'un pays ou d'une administration, et c'est important de faire participer les jeunes.

Selon moi, cependant, comme je l'ai dit, les jeunes de 16 et de 17 ans se sont présentés et voulaient se faire entendre. Je crois que cela ouvre la porte à une conversation quant à savoir s'il ne faudrait peut-être pas qu'ils puissent se prononcer totalement dans d'autres domaines ainsi qu'en période électorale.

**M. Taylor Gunn:** Il faut souligner le modèle utilisé à l'Île-du-Prince-Édouard — c'est un modèle très prince-édouardien —, mais c'est un excellent modèle fait maison de la façon dont on peut encourager les gens à participer à la réforme électorale. Fait intéressant, le bulletin de vote du référendum sera classé.

Ils se présentent dans les marchés avec leurs renseignements publics. Les députés vont dans les écoles. Ils ont réduit l'âge du droit de vote. C'est un excellent modèle.

**Mme Ruby Sahota:** Connaissez-vous certains des facteurs qui ont été pris en considération lorsqu'on a réduit l'âge du droit de vote de 21 à 18 ans en 1970?

**M. Taylor Gunn:** En 1970?

**Mme Ruby Sahota:** Oui, je crois que c'est ça.

**M. Taylor Gunn:** Je ne pourrais pas vous le dire, mais je sais que, dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, les politiciens estimaient que, si ces jeunes devaient hériter du système, il fallait qu'ils aient leur mot à dire.

**Mme Ruby Sahota:** Mon temps est probablement écoulé, non?

**Le président:** Il vous reste 40 secondes.

**Mme Ruby Sahota:** Quelqu'un d'autre a-t-il quelque chose à ajouter?

[Français]

**M. Dominic Vézina:** En fait, les jeunes font souvent le commentaire suivant: « À 16 ans, je peux conduire une voiture, mais je ne peux pas choisir la personne qui va gouverner mon pays ».

**Le président:** Je vous remercie.

Madame Sahota, il vous reste 30 secondes.

[Traduction]

**Mme Ruby Sahota:** C'est un bon point.

**Le président:** D'accord, merci.

Monsieur Reid.

**M. Scott Reid:** Monsieur le président, je crois savoir que la raison pour laquelle l'âge du droit de vote a été réduit aux États-Unis — je ne sais pas si c'est le cas ici —, c'est que les jeunes pouvaient être conscrits dans l'armée et envoyés se battre et, peut-être, mourir pour leur pays. On estimait qu'il n'était pas raisonnable de refuser le droit de vote à quelqu'un à qui on pouvait demander de faire le sacrifice ultime. Nous ne participions pas la guerre du Vietnam, alors nous avons peut-être tout simplement apporté un rajustement que nous jugions raisonnable, même si les raisons étaient différentes. Voilà mon interprétation de la situation.

Je veux poser une question au sujet du vote électronique. A-t-on des données probantes selon lesquelles cela aurait un impact différentiel quant à l'augmentation du nombre de jeunes qui votent comparativement aux personnes des autres groupes d'âge? Quelqu'un sait-il?

**Mme Jane Hilderman:** Je suis désolée, pouvez-vous répéter la question?

**M. Scott Reid:** Je me demande si le fait d'offrir l'option du vote électronique — ce qui permettrait aux électeurs de voter par voie électronique — aurait un plus grand impact sur la participation des jeunes électeurs que sur celle des électeurs des autres groupes d'âge.

**Mme Jane Hilderman:** Je crois que Taylor l'a bien résumé: ce que nous savons, c'est que le vote électronique fait en sorte que voter est beaucoup plus facile pour les gens qui prévoient déjà le faire. Actuellement, une personne qui veut voter doit connaître l'emplacement du bureau de vote, savoir de quelle façon s'y rendre et à quel moment — avant ou après le travail, durant l'heure de dîner, entre deux cours — et ainsi de suite. Le vote électronique élimine certaines de ces étapes, mais l'essentiel, c'est qu'il faut vouloir voter.

Combien de personnes sont confrontées à ces genres d'obstacles logistiques? Ces obstacles existent et sont bien réels. Je crois que, si une personne est très motivée, elle les surmontera. Il y a probablement quelques jeunes qui ne votent pas parce que se rendre au bureau de vote exige trop d'effort. Je crois que le fait de leur permettre de voter en ligne les intéresserait, mais ceux qui veulent voter trouveront une façon de le faire.

Quant à savoir si nous pouvons le faire, je dirais que, à l'échelle mondiale, nous commençons à faire de plus en plus de choses en ligne. Il semble logique d'au moins réaliser des projets pilotes à cette étape-ci pour déterminer de quelle façon on pourrait procéder. Je ne dis pas qu'il faut réaliser des projets pilotes de grande envergure, mais il faudrait commencer à faire des essais et répondre exactement à toutes ces questions avec des données fiables. Est-ce que les jeunes saisissent cette occasion? Ou est-ce qu'ils préfèrent prendre un égoportrait dans l'isoloir?

• (1955)

**M. Scott Reid:** En effet.

Ce que je vais dire est plus un commentaire qu'une question. Je crois qu'il est logique de commencer par une élection complémentaire plutôt que des élections générales, pour des raisons d'échelle et parce qu'on réduit les conséquences en cas de problème.

Je crois que le vote électronique — comme les bulletins de vote postaux — doit être un complément et non un remplacement des autres façons de voter. Je tenais à le souligner.

Je tiens aussi à dire que les jeunes électeurs qui ont déménagé récemment — et on sait tous que les jeunes déménagent souvent — sont plus susceptibles de ne pas savoir où se trouve leur bureau de vote ou de ne pas recevoir leur carte d'Élections Canada les informant de l'emplacement de leur bureau de vote.

J'ai entendu parler d'une expérience dans le cadre de laquelle on a tenté d'obtenir une participation accrue des étudiants; c'est un bon exemple. On tentait de déterminer si les gens seraient plus motivés à obtenir quelque chose qui est bon pour eux, la vaccination contre le tétanos dans ce cas-ci, si on utilisait des publicités informatives ou des publicités fondées sur la peur, comme des photos horribles de personnes qui ont contracté la maladie et ainsi de suite. Cette expérience a été menée dans les années 1960. Les professeurs ont ensuite fait ce que les professeurs font toujours: ils ont tenté des expériences auprès des étudiants. Ils ont envoyé dans différents secteurs du campus, différentes publicités au sujet d'un vaccin contre le tétanos que les étudiants pouvaient obtenir gratuitement au centre étudiant. Les résultats étaient tellement minimes pour les deux groupes qu'ils ont dû tout arrêter.

Puis, une autre université a repris l'idée, mais cette fois-ci, elle a ajouté une carte indiquant comment se rendre au centre étudiant, et — surprise — le nombre de participants a augmenté beaucoup. Le fait de savoir où aller voter ou de pouvoir voter de la maison fait en sorte... J'imagine que je fais la promotion de quelque chose plutôt que de poser des questions.

Vous pourriez peut-être nous en parler.

**Mme Jane Hilderman:** Selon moi, l'une des raisons pour lesquelles la participation électorale des jeunes a été aussi bonne durant les dernières élections, c'est la réalisation de nombreux grands projets pilotes dans les campus universitaires dans le cadre desquels on a aménagé des bureaux de vote. Cela peut sembler évident d'aménager un bureau de vote sur un campus où les jeunes vont à l'école, mais cela n'avait jamais été fait, et la réaction a été très bonne.

L'autre chose qu'Élections Canada a faite au pays, c'était d'ouvrir des bureaux spéciaux afin que les gens puissent voter dans leur propre circonscription, parce que les étudiants de niveau universitaire déménagent et ils ne s'y retrouvent pas. Un étudiant ne connaît peut-être pas les politiques locales, mais il sait ce qui se passe chez lui, et la situation dans son patelin lui tient encore à cœur. Cette personne peut voter en utilisant un bulletin de vote spécial en tout temps, même plusieurs semaines d'avance.

**M. Scott Reid:** D'un point de vue légal, cette personne est peut-être encore résidente de sa circonscription d'origine.

**Mme Jane Hilderman:** Oui, c'est ça, alors il y a toutes ces choses.

Fait intéressant, j'ai vu récemment dans le cadre des élections provinciales de la Colombie-Britannique que les électeurs pouvaient se présenter dans n'importe quel bureau de vote pour voter le jour de l'élection. Je crois que ce genre d'accessibilité est fascinant.

**Le président:** Oui.

Nous allons maintenant passer à M. Boulerice.

Merci.

[Français]

**M. Alexandre Boulerice:** Merci, monsieur le président.

Je trouve intéressant d'entendre parler du point de vue des jeunes, de leur place dans le milieu politique et de leur participation.

Le fait que le Parlement soit représentatif de la société est également une priorité pour nous en tant que personnes progressistes. Nous visons la parité entre les hommes et les femmes ainsi que la représentation des Premières Nations et des minorités culturelles. Toutefois, il est rare qu'on entende parler de la représentation des jeunes.

En 2011, au moins six étudiants de niveau universitaire ont été élus au Québec sous la bannière du NPD, dont le plus jeune à avoir été élu dans l'histoire du Canada, M. Pierre-Luc Dusseault. Il avait 19 ans à l'époque. Il a même été réélu l'année dernière.

Monsieur Vézina, j'aimerais entendre vos commentaires, et ce, non seulement sur la participation des jeunes aux élections, mais aussi sur la place que les partis devraient accorder à leur candidature. Je voudrais également que vous nous donniez plus de détails sur ce que vous appelez le suicide générationnel. C'est une expression qui est lourde de sens.

Qu'entendez-vous à cet égard?

**M. Dominic Vézina:** Je vous remercie.

Ce sont de bonnes questions. Je me sens plus ou moins habilité à bien y répondre. Je veux vous donner mon opinion, mais en même temps, elle ne représente pas celle de l'INM. En fait, ce que j'ai envie de vous dire, c'est que c'est un processus global. Plus les jeunes seront habilités à comprendre le système dans lequel ils vivent, plus ils seront amenés rapidement à vivre des expériences concrètes, que ce soit par l'entremise de conseils d'élèves ou d'associations étudiantes. Comme ils seront interpellés par la politique, ils seront plus susceptibles de s'impliquer par la suite et de proposer leur candidature. C'est quelque chose qui va de soi.

Quand j'ai parlé de suicide générationnel, cela concernait les résultats. Au Canada, au cours des 40 dernières années, le taux de participation des jeunes de 18 à 34 ans aux élections est passé de 70 % à 30 %. Ce sont les chiffres de 2004. C'est une chute draconienne. Les jeunes, ne s'y retrouvant plus, avaient souvent l'impression que les enjeux discutés ne les concernaient plus. La courbe sociodémographique, que ce soit au Québec ou au Canada, est à la baisse pour ce groupe d'âge précis. Ils ne s'y retrouvent plus, et c'est ce qu'on appelle un suicide générationnel. On ne parle plus pour eux des enjeux qui les concernent. Forcément, comme ils ne vont plus voter, on ne s'en préoccupe plus.

• (2000)

**M. Alexandre Boulerice:** De moins en moins.

Merci.

Madame Hilderman, dans son rapport sur la qualité de la vie démocratique canadienne, Samara Canada donne à la fédération canadienne la note de C. Ce n'est pas une catastrophe, mais il y a place à de l'amélioration. Je me rappelle que lorsque je revenais de l'école avec une note de C pour un examen, je ne passais pas une bonne soirée.

Y a-t-il des modèles internationaux dont on pourrait s'inspirer pour améliorer notre note? Comment en êtes-vous arrivés à cette note de C?

[Traduction]

**Mme Jane Hilderman:** Le rapport que vous mentionnez est notre bulletin sur la démocratie. C'est ce que nous appelons notre bulletin « Démocratie 360 ». Nous avons examiné trois facteurs: la communication, la participation et le leadership.

L'une des choses qui ont fait baisser le résultat général, c'est le fait que les Canadiens ont donné de très mauvaises notes à leurs députés et aux partis quant à leur rendement au travail, et, selon moi, c'est en raison de la rupture du lien entre les citoyens et leurs représentants. Samara a aussi déployé beaucoup d'efforts dans le but de réaliser des entrevues de départ avec d'anciens députés. Comme je crois qu'on l'a dit, ils se présentent pour les bonnes raisons, mais il semble y avoir une rupture de plus en plus importante du lien entre ce que les citoyens veulent qui soit fait et ce qu'ils voient se produire. Je crois qu'il faut tenter de rétablir la relation et d'assurer une meilleure communication bidirectionnelle entre les députés et les citoyens au sujet du travail des représentants élus, de façon à ce que ne soit pas seulement quelque chose qui est fait le jour des élections. Je sais que vous misez tous beaucoup sur la communication, mais il faut s'assurer que les messages atteignent la cible et soient entendus, pas seulement transmis; il doit y avoir un échange.

Nous parlons aussi du besoin de tenter de célébrer la démocratie chaque jour; il faut comprendre que la citoyenneté ne se limite pas au fait de voter. Le fait de voter est très important, mais il y a des façons de participer entre les élections aussi, afin que, encore une fois, on augmente le niveau de connaissance du système politique au pays. On ne parle pas de changements juridiques; ce sont davantage des changements culturels, et des changements de valeur dont nous parlons afin de renforcer notre démocratie.

**Le président:** Merci.

Monsieur Thériault.

[Français]

**M. Luc Thériault:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Vézina, je vais tenter d'aborder un certain nombre de considérations par rapport à votre expertise.

J'enseigne la démocratie depuis 30 ans. Avant d'être député, j'étais enseignant. Personnellement, indépendamment de mon parti, je me questionne à cet égard. Je me suis beaucoup questionné sur le droit de vote à 16 ans et mon opinion à ce sujet est encore mitigée.

D'abord, comment faire pour empêcher un jeune qui a le droit de vote à 16 ans de ne pas devenir député? Sur le plan constitutionnel, cela ne se peut pas. Cela pourrait arriver, c'est-à-dire qu'on ne pourrait pas empêcher que cela se produise. C'est la même chose pour un jeune de 18 ans.

Il y a un processus de maturation entre 16 et 18 ans. J'enseignais à des étudiants arrivant au collégial et, dans la même journée, j'enseignais à d'autres qui quittaient le collégial. Il y a un processus de maturation incroyable au cours de cette période.

Les chiffres sur les votes des étudiants et ceux des parents se ressemblent passablement. Le droit de vote est un moment solennel. C'est là que quelqu'un scelle son contrat social. Je suis favorable à des programmes de formation. Je sais qu'il est très tentant de penser que, puisqu'on leur a donné tout cela et qu'ils l'ont vraiment reçu, si on les laisse voter, ils vont y avoir goûté. À ce moment-là, la formation serait complète. Je comprends cela, mais comme société, je me dis autre chose. Quoi qu'il en soit, j'aimerais vous entendre à ce sujet. Comment pouvez-vous me convaincre à cet égard?

• (2005)

**M. Dominic Vézina:** Monsieur Thériault, un peu plus tôt, vous m'avez entendu parler au sujet du rite de passage civique. Pour nous, c'est l'élément fondamental. Le cours est en effet intéressant, mais il s'agit de faire vivre un véritable passage, soit une célébration de ce droit fondamental pour les jeunes d'aller voter.

Votre question est tout à fait pertinente. Comme intervenants travaillant avec les jeunes, nous nous sommes interrogés à ce sujet. Toutefois, nous pensons et nous continuons de croire que si toutes ces composantes sont mises en place, nous allons nous assurer d'une meilleure participation des jeunes et d'un plus grand intérêt de leur part pour la chose politique.

**M. Luc Thériault:** Je vous remercie.

Monsieur Gunn, vouliez-vous ajouter quelque chose à ce propos? Je vous ai vu réagir à ce sujet.

[Traduction]

**M. Taylor Gunn:** Vous voulez que je vous explique pourquoi c'est important d'enseigner cette matière dans les écoles?

[Français]

**M. Luc Thériault:** Non, je parle du droit de vote pour quelqu'un qui a 16 ans.

Tout d'abord, il faudrait en arriver à créer ces programmes. Ce serait déjà une grande étape.

[Traduction]

**M. Taylor Gunn:** Je ne vais pas le faire. Je crois tout simplement qu'il faut faire des expériences à ce sujet pour voir si on pourrait ainsi accroître la participation et créer une culture différente dans les écoles. Si les enfants pouvaient voter, il faudrait s'assurer de très bien enseigner ces choses. Nous n'avons pas pris position quant à la diminution de l'âge du droit de vote. On nous critique pour cette raison, mais nous estimons que, tout comme la réforme électorale et d'autres choses que nous pouvons faire au sein de notre démocratie, ça vaut le coup d'explorer les options.

[Français]

**M. Luc Thériault:** En ce qui me concerne, je suis devenu député à 43 ans. J'ai eu besoin de faire de gros efforts pour être en mesure d'accomplir correctement mon travail de député de l'opposition. Entre ce qu'on veut et ce qu'on peut, il y a une marge.

Monsieur Vézina, parlons des déterminants qui expliquent le cynisme.

Me reste-t-il encore du temps, monsieur le président?

**Le président:** Il vous reste une minute.

**M. Luc Thériault:** Monsieur Vézina, pouvez-vous me dire comment le cynisme et la désaffection se traduisent chez les jeunes?

**M. Dominic Vézina:** En fait, tel que cela est décrit dans le mémoire, nous avons remarqué que plus l'âge augmente, plus le cynisme ambiant est important.

Les jeunes de 18 à 34 ans ont l'impression que leur vote compte moins, que leur voix est moins entendue et que leurs préoccupations sont moins considérées. On n'a pas besoin de discuter très longtemps avec des jeunes pour savoir que les enjeux environnementaux et les changements climatiques sont importants pour eux. Ils continuent de croire que ce sont des enjeux fondamentaux puisqu'ils vont vivre avec les conséquences de l'action ou de l'inaction des décideurs à cet égard.

**M. Luc Thériault:** C'est aussi parce que cela est enseigné. Toutefois, dans les écoles, la possibilité de discuter de politique est taboue. Il faudra contrer cette résistance. Ce que vous défendez ce soir devant nous exige un changement total de culture. Je vous appuie à cet égard.

**M. Dominic Vézina:** D'accord.

**Le président:** Merci.

Nous passons maintenant à Mme May.

[Traduction]

**Mme Elizabeth May:** Je vais reprendre là où j'étais rendue avec Mme Hilderman au sujet des travaux de Samara sur les liens entre les députés et les partis politiques. Je veux dire que, selon moi, la raison pour laquelle nous devrions changer notre système électoral et adopter un système juste, c'est pour privilégier l'intérêt des électeurs plutôt que celui des partis politiques. Nous sommes tous réunis ici, et je vois 12 députés qui veulent faire ce qu'il y a de mieux pour le Canada, mais la perception — surtout dans les médias — c'est que nous votons en bloc et que nous sommes contrôlés par les partis politiques.

Pour revenir à ce thème dans les travaux de Samara, cette tension entre le rôle des députés qui se présentent à une élection parce qu'ils veulent participer à une nouvelle mouture de « M. Smith au Sénat » — pas avec des acteurs américains —, mais avec cet esprit d'idéalisme, pour ensuite passer, comme vous l'avez dit, dans le tordeur avant d'être rejetés; avez-vous des idées de la façon dont le fait de changer notre mode de scrutin pourrait habiliter les différents députés parce que le Parlement serait composé de façon plus équitable?

**Mme Jane Hilderman:** C'est un très bon point, et nous avons tenté de trouver plus de recherches qui portent sur le point de vue des représentants élus durant une transition du système électoral, et peu d'études ont été réalisées à ce sujet. Alors je crois que ce que j'ai à dire est plus de la spéculation qu'autre chose.

Vous soulevez un point au sujet de la réforme électorale qui est selon moi très important: de quelle façon les partis vont réagir et adapter des choses comme les processus de mise en candidature, qui, selon nos recherches, est selon les députés un des éléments les plus complexes de l'expérience de la machine à voter, parce qu'ils ne savent pas exactement de quelle façon les choses vont se produire. En effet, les règles sont parfois contournées ou modifiées. Nous ne savons pas de quelle façon les partis vont s'adapter à cette situation, peu importe le système mis en place. Cela dit, le système mixte proportionnel fonctionnera un peu différemment parce qu'il y aurait deux types de députés, une élection locale et un autre genre de processus de nomination, que les électeurs déposent un bulletin de vote privé ou public.

Je sais que les citoyens de la Colombie-Britannique ont préféré le mode de scrutin à vote unique transférable vu que, selon eux, c'était le système le plus susceptible d'inciter les députés à tisser des liens avec leurs électeurs locaux tout en donnant aux électeurs le plus grand choix, parce que des candidats d'un même parti lutteraient les uns contre les autres sur le même bulletin de vote.

Il y a beaucoup de questions intéressantes à se poser du point de vue de la conception, mais c'est difficile de dire précisément de quelle façon cela va se passer dans le Parlement du Canada.

• (2010)

**Mme Elizabeth May:** À la lumière de cette conversation, je crois qu'il est possible de susciter l'intérêt, surtout de la façon dont la situation est abordée dans les médias en ce qui a trait à ce que nous faisons comme députés du Parlement. Ce que j'essaie de dire, c'est que notre Constitution ne mentionne aucun parti politique, et, malgré tout, c'est le thème dont, selon moi, Taylor se souvient.

Je suis partie en tournée partout au Canada durant la deuxième prorogation; le titre en était « Rescuing Democracy from Politics ». J'adore la démocratie et le Parlement, mais tous ceux qui sont ici présents ne seront pas surpris d'apprendre que je hais la politique. Je crois que les choses se dérouleraient de façon beaucoup plus civilisée si la coopération présentait un avantage électoral, tandis que, actuellement, en raison du système uninominal majoritaire à un tour, ce qui est avantageux d'un point de vue électoral c'est de s'assurer que vos soi-disant électeurs ne quittent pas pour un autre parti, grâce au vote stratégique et à la peur.

Cela suscite-t-il chez vous des idées sur la façon dont nous pouvons délaissier la conversation sur la façon dont un système électoral avantage ou désavantage un parti politique au profit d'une conversation qui concerne la façon dont un système électoral rend le processus électoral, la qualité de l'expérience et l'efficacité du vote plus bénéfiques pour les électeurs?

**Mme Jane Hilderman:** Je crois que c'est exactement le genre de fondement... Si vous commencez à expliquer quelles sont ces options aux Canadiens, vous devez vous mettre à la place des électeurs. Que voulez-vous lorsque vous regardez votre bulletin de vote et que vous réfléchissez à qui vous représentera? Pour ce qui est des circonscriptions — en supposant qu'on les conservera — de quelle façon celles-ci devraient-elles être organisées selon vous?

Je crois que c'est là qu'on pourrait accroître la mobilisation à l'égard de cette question, bien plus que si vous dites que c'est une question de partisanerie, d'avantage et de vote stratégique.

Selon moi, ce n'est pas ce qui allume la plupart des Canadiens.

**Mme Elizabeth May:** Il me reste un peu de temps, alors si quelqu'un a quelque chose à ajouter à ce sujet, qu'il le fasse, sinon je peux passer à autre chose.

**M. Taylor Gunn:** Je tiens à dire rapidement que, selon moi, nous pouvons tirer des témoignages que nous avons entendus des indices de ce qui, selon les témoins, pousse les partis à avoir plus à coeur l'ensemble de la population plutôt qu'un segment...

Je crois qu'il a aussi été dit que les partis peuvent choisir de quelle façon ils interagissent entre eux et à l'égard des citoyens, et ce, à tous les niveaux, qu'il s'agisse de la façon d'obtenir les nominations ou d'utiliser la publicité. La période actuelle n'est peut-être pas un bon exemple. Nous verrons bien ce qui se produira au cours des deux ou trois prochaines années. Nous serons à même de constater si tous les acteurs continuent à se comporter comme ils le font actuellement, mais je crois que les partis peuvent prendre ces décisions eux-mêmes.

**Le président:** Nous allons maintenant passer à M. Aldag, s'il vous plaît.

**M. John Aldag:** À la maison, j'ai essayé de discuter de certaines des choses que nous avons abordées dans le cadre des travaux du Comité. Actuellement, j'essaie de prendre mes distances à l'égard des solutions et de réfléchir aux valeurs.

J'aimerais profiter de l'occasion avec vous trois et les groupes que vous représentez pour prendre du recul par rapport aux solutions et, si vous pouvez le faire, parler des valeurs qui, selon vous,

trouveraient un écho dans les collectivités que vous représentez, auprès des jeunes Canadiens. Si vous pouvez nous en parler chacun pendant une minute — ou peu importe le temps dont vous avez besoin —, si c'est un sujet auquel vous avez réfléchi ou si vous avez des commentaires à formuler à ce sujet; je crois que ce pourrait être très utile.

Quelles sont les valeurs qu'ont à coeur... il pourrait s'agir des jeunes de 14 ou de 16 ans ou encore des adultes de 35 ans, de façon à ce que, à l'avenir, nous ne perdions pas de vue ce qui est important pour les électeurs avec lesquels vous travaillez?

**M. Taylor Gunn:** Si je peux me permettre un bref commentaire, moi aussi, je ne dois pas oublier que j'ai maintenant 38 ans et que je ne suis plus jeune. Nous préférons laisser les jeunes s'exprimer eux-mêmes.

J'aimerais bien pouvoir aller sur le terrain et demander aux jeunes quelles sont leurs valeurs. J'aimerais bien le faire dans toutes nos circonscriptions, mais cela exigerait un processus de consultation plus habilitant.

**M. John Aldag:** À ce sujet, je tiens à souligner que vous pouvez nous remettre des mémoires après votre comparution. D'ici la date limite d'octobre, si vous avez ce genre de conversations et que vous voulez nous faire part de certaines choses, je vous encourage fortement à nous en faire part. C'est quelque chose qui nous aiderait à étayer nos discussions futures.

Les deux autres invités peuvent-ils formuler des commentaires au sujet des valeurs?

• (2015)

**Mme Jane Hilderman:** Vous soulevez un point intéressant.

Je crois que vous avez raison. C'est une bonne façon d'éviter que les gens se perdent dans les mécanismes et les menus détails des différents systèmes électoraux, ce qui peut se produire rapidement. Nous réalisons un exercice au sein de groupes qu'on appelle « Democracy Talks ». L'objectif consiste en partie à demander quelles sont les valeurs démocratiques les plus importantes pour eux. Comme vous l'avez probablement entendu, il y a de nombreuses valeurs associées à la démocratie. Il n'y a pas une bonne version de la démocratie; certains peuvent parler de transparence, de responsabilisation, de réceptivité et d'inclusion. Nous utilisons une liste. C'est intéressant parce que les choses sur lesquelles les gens mettent l'accent diffèrent selon les conversations et les groupes.

Cependant, de façon générale, les Canadiens reconnaissent toujours que beaucoup de ces valeurs sont importantes ou qu'il faut savoir les réunir d'une façon ou d'une autre. C'est pour cette raison qu'il faudra quand même, dans le cadre du processus de réforme électoral, traduire dans une certaine mesure les valeurs en choix de conception du système. Vous pouvez vous faire une meilleure idée, en sondant les Canadiens, de certaines de ces valeurs, comme s'ils veulent plus ou moins de proportionnalité ou une responsabilisation accrue. Je continue à croire que ce ne sera pas suffisant pour vous orienter parfaitement dans la direction qu'il faut emprunter et les choix qu'il faut faire.

**M. John Aldag:** Oui, je suis tout à fait d'accord avec vous: ce processus ne nous indiquera pas la seule solution imaginable, mais je crois que c'est tout de même important. J'ai consulté votre rapport. J'espérais y trouver une section sur les valeurs, mais il n'y en avait pas.

Je vais maintenant passer à M. Vézina. Avez-vous des commentaires à formuler sur les valeurs?

[Français]

**M. Dominic Vézina:** Il est difficile de se prononcer sur cette question.

En général, quand on mène des activités de participation citoyenne avec les jeunes, des mots forts et des mots clés ressortent souvent, à savoir la transparence, le dialogue, le respect et l'écoute. Ce sont des choses assez usuelles.

L'INM est en train de développer un projet avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec. C'est un projet sur le vivre ensemble. Ce sont les mêmes valeurs qui reviennent constamment. Un parlement doit incarner ces mêmes valeurs d'inclusion, d'égalité, de dialogue et d'écoute.

Je me fais un peu l'avocat du diable en vous disant ce qui ressort souvent dans les propos des jeunes, mais c'est essentiellement cela. C'est intéressant. Il faudrait peut-être les consulter à ce sujet et vous revenir là-dessus.

[Traduction]

**M. John Aldag:** J'allais dire que la motion qui a mené à la création du Comité compte cinq principes qui, selon moi, sont des valeurs. Mais il y a un problème: je me demande si la liste est complète ou s'il en manque.

Bref, j'ai bien aimé tous vos commentaires à ce sujet. Merci.

**Le président:** Monsieur Richards, allez-y.

**M. Blake Richards:** Puisque je constate qu'il reste environ 12 minutes et qu'il reste de nombreux intervenants, j'espère susciter votre bonne volonté future en étant bref.

J'ai une seule question qui compte deux volets à laquelle il sera possible de répondre assez rapidement.

Monsieur Vézina, je ne crois pas que vous en ayez parlé aujourd'hui — que ce soit dans votre déclaration préliminaire ou en réponse à une des questions, à moins que quelque chose m'ait échappé —, mais je crois savoir que votre organisation est favorable à l'adoption du vote obligatoire dans le cadre de la réforme. Puisque je ne vous ai pas entendu en parler, je voulais tout simplement connaître les raisons pour lesquelles vous êtes favorable au vote obligatoire et de quelle façon, selon vous, on pourrait appliquer cette mesure. Évidemment, il y a différentes façons de procéder. On pourrait utiliser la technique du bâton et de la carotte pour favoriser le vote. Selon vous, quelle serait la bonne façon de procéder?

[Français]

**M. Dominic Vézina:** En toute humilité, je dois préciser que je ne suis à l'INM que depuis trois mois et demi. Je n'ai donc pas participé à tous les échanges qui ont eu lieu avec les jeunes au cours des sept ou huit dernières années. J'insiste sur le fait que, en ce qui a trait au vote obligatoire, les jeunes nous mentionnent que ce qui est important, c'est de faire sortir le vote. Sans vouloir répéter constamment la même chose, on associe toujours le vote obligatoire au vote blanc. Il est important que les jeunes puissent choisir de soutenir ou non l'ensemble des options qui s'offrent à eux.

[Traduction]

**M. Blake Richards:** D'accord, merci.

Je vais m'arrêter ici, monsieur le président.

**Le président:** Eh bien, c'était très bref. Vous venez de vous attirer beaucoup de bonne volonté.

**M. Blake Richards:** Comme je l'ai dit, j'espère m'être assuré de votre bonne volonté à un moment ou un autre à l'avenir.

● (2020)

**Le président:** Tout à fait, oui.

Madame Romanado, allez-y, s'il vous plaît.

**Mme Sherry Romanado:** Mon collègue a parlé des jeunes qui veulent se présenter aux élections. Je sais que, durant les dernières élections fédérales, dans la circonscription voisine, il y avait une candidate du Parti vert qui devait fêter ses 18 ans le 19 octobre. Je dois la féliciter pour le cran dont elle a fait preuve en se présentant. Ce ne sont pas toutes les femmes âgées de 18 ans qui accepteraient de se présenter. La plupart des femmes de 30 ans ne voudraient pas le faire. Je voulais simplement le souligner.

[Français]

Monsieur Vézina, vous avez mentionné que le taux de participation des jeunes diminuait depuis des années, mais qu'il avait augmenté lors des dernières élections.

Selon vous, que peut-on faire de façon concrète pour garder ce *momentum* et même faire augmenter le taux de participation dans trois ans? Est-ce qu'il y a des choses qu'on peut faire à cet égard? Comme on l'a dit, il est dommage qu'on parle de la démocratie seulement tous les quatre ans quand il y a des élections.

D'ici les trois prochaines années, que peut-on faire pour continuer à engager les jeunes par rapport à ces enjeux?

**M. Dominic Vézina:** J'ai envie de vous parler d'une initiative qu'on est en train de développer.

Au Québec, il y a quelques années, il existait le programme *Électeurs en herbe*, qui s'inspirait de la formule du quiz *Génies en herbe*. En collaboration avec les forums jeunesse, le DGEQ a parcouru le Québec. En 2014 ou en 2015 — je ne me souviens plus de l'année exacte —, plus de 70 000 jeunes de 265 écoles secondaires y ont participé.

Ce genre de mesures, qui est en train de reprendre vie au Québec avec la nouvelle politique jeunesse, va justement permettre de susciter de tels échanges tout au cours de l'année. Lorsqu'il y aura des élections, que ce soit au niveau municipal, provincial ou fédéral, on pourra faire vivre aux jeunes une véritable simulation de vote. Cela fait partie d'un ensemble de pratiques qui portera ses fruits aux prochaines élections et aux élections suivantes.

**Mme Sherry Romanado:** Il y a une organisation qui a un programme qui s'appelle « *Bring your MP to school* » ou « Amenez votre député à l'école ».

Y a-t-il quelque chose que vous connaissez qui ressemble à cela? Nous avons souvent été invités dans des écoles, mais y a-t-il une possibilité qu'un étudiant nous suive pendant une journée et que nous fassions la même chose pour lui? Cela démontrerait notre volonté de passer la journée à l'école avec l'étudiant.

**M. Dominic Vézina:** Si je comprends bien, vous parlez d'un système de parrainage.

**Mme Sherry Romanado:** Oui, exactement.

**M. Dominic Vézina:** Cela n'existe pas, mais c'est une très bonne proposition. Nous pourrions nous assurer de faire des jumelages à cet égard.

[Traduction]

**Mme Sherry Romanado:** Monsieur Gunn.



**M. Taylor Gunn:** Oui, il y a plusieurs programmes du genre partout au pays. Certains sont des programmes provinciaux et sont destinés aux députés de l'Assemblée législative ou aux députés provinciaux. Habituellement, ces programmes sont gérés par les syndicats d'enseignants, c'est du moins ce que j'ai vu en Alberta, en Nouvelle-Écosse et je crois aussi à Terre-Neuve-et-Labrador. Ces programmes visent à informer les politiciens provinciaux de la situation dans les écoles.

L'UNICEF fait quelque chose durant la semaine de novembre sur la journée des droits de l'enfant, puis nous organisons notre Journée du représentant dans le cadre de laquelle nous tentons d'appuyer le processus.

Une des choses intéressantes que nous avons constatées lorsque nous avons discuté avec les députés et les écoles qui ont participé à la Journée du représentant, c'est qu'il existe un drôle de fossé: les députés disent qu'ils aimeraient être invités plus souvent dans les écoles, et les enseignants affirment qu'ils aimeraient que les députés acceptent de venir. Ces deux groupes ne savaient tout simplement pas qu'ils voulaient la même chose, mais il y a tout de même ce qu'on pourrait appeler une certaine crainte du système.

Je crois que c'est une bonne idée de parler de politique en classe. Je crois que c'est parfait. En fait, je crois que c'est la façon de mobiliser le plus rapidement les jeunes: y aller, être soi-même, assumer sa partisanerie. C'est correct. Si vous êtes un député et que vous ratez votre coup en classe, les parents en entendent parler. Il y a des enseignants qui sont là pour aider les enfants à interpréter le tout: qu'est-ce que la partisanerie? Pourquoi cette personne donne-t-elle des épinglettes? Pourquoi dit-elle qu'elle n'aime pas Stephen Harper? Et j'en passe. Mais, il y a certaines craintes au sein du système que les députés pourraient abuser de leur privilège, et notre travail et le vôtre, c'est en partie d'éliminer cette crainte, parce que sinon, où le fera-t-on? Croyez-vous pouvoir créer un site Web que tous les enfants consulteront? Bien sûr. Il faut utiliser de tels instruments, comme les écoles et le système d'éducation, pour essayer d'informer les jeunes au sujet de notre démocratie.

**Mme Sherry Romanado:** Je tiens à souligner que j'ai joint toutes les écoles de ma circonscription. Je les visite, alors je vais dans ces endroits. J'aimerais que mon horaire me permette d'y aller plus souvent, mais nous sommes ici.

Merci.

**Le président:** Nous allons passer à M. Cullen.

• (2025)

**M. Nathan Cullen:** En ce qui a trait au dernier point soulevé par M. Gunn, soit que les politiciens veulent aller dans les écoles, mais ne peuvent pas entrer et que les écoles affirment vouloir que les politiciens viennent, vous êtes comme un entremetteur politique. Vous êtes sur le terrain et aidez les gens à se réunir et à se trouver les uns les autres dans notre monde complètement fou.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Nathan Cullen:** J'ai essayé de prendre en note deux ou trois questions sur Twitter. Ce sont des questions que j'ai posées plus tôt aujourd'hui au sujet de la réduction de l'âge du droit de vote, et l'initiative bénéficiait d'un soutien interpartisan durant ma première année au Parlement.

Une personne a écrit: « On peut plus facilement influencer un jeune de 16 ans en lui racontant des mensonges qu'en lui disant la vérité. C'est facile, de mentir ». C'est une citation tirée de Twitter qui ne va pas dans le sens de ma propre position, une citation qui sous-entend que nous ne pouvons pas faire confiance aux jeunes.

Cependant, je crois que, dans notre pays, on peut, avec une lettre, obliger un jeune de 17 ans à s'enrôler dans l'armée — ce qui va dans le sens de l'argument soulevé par M. Reid au sujet de l'histoire américaine —, mais nous ne permettons pas aux gens de voter avant 18 ans. Alors les jeunes au Canada pourraient en fait aller se battre dans le cadre d'une guerre au sujet de laquelle ils n'ont absolument pas eu un mot à dire, et c'est sans compter le sacrifice qu'ils devront peut-être faire.

Ce gazouillis affirme que les jeunes peuvent être influencés facilement à 16 ans, que nous ne devrions pas le faire et que nous ne devrions pas leur demander.

**M. Taylor Gunn:** D'après notre expérience... il s'agit probablement de données dont je peux vraiment parler. Tout est ici: je peux faire circuler le document, mais il n'est pas traduit, alors je crois que je devrais le faire traduire avant de le soumettre. Vous pouvez voir le tableau. Si on peut facilement mentir aux jeunes, alors il en va de même pour les adultes.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Taylor Gunn:** Dans le cadre de nos élections fédérales, les jeunes ont voté plus souvent de 2004 à 2011...

**M. Nathan Cullen:** C'est une expérience intéressante. J'aimerais savoir ce que vous pensez à ce sujet parce que nous parlons de modifications, et certaines de celles-ci peuvent être assez petites. Vous offrez un programme touchant le vote des jeunes — c'est un programme que j'aime et pour lequel je vous remercie —, le programme Vote étudiant.

**M. Taylor Gunn:** Oui.

**M. Nathan Cullen:** Nous avons organisé 15 débats dans des écoles secondaires durant nos élections fédérales, à Skeena, et les questions qu'on nous posait étaient très difficiles, et les étudiants étaient préparés. De plus, ils n'arrivaient pas avec des prédispositions partisans, contrairement à la plupart des gens. Si vous avez assisté à des assemblées publiques ou des débats, vous savez que de 50 à 80 % des gens qui sont là ont déjà leur idée bien arrêtée. Ces jeunes étaient là pour nous poser des questions difficiles.

Durant les dernières élections, une des écoles secondaires locales a essayé de communiquer les résultats un jour ou deux avant les élections et elle a été menacée de poursuites par l'un de mes opposants. L'autre parti a en fait engagé un avocat qui s'est rendu à l'école pour menacer le directeur de poursuites au civil, de poursuites en justice. J'ai trouvé ce comportement assez révélateur, non seulement de la crainte, mais aussi du fait que ce parti disait publiquement: nous ne voulons pas que les jeunes nous influencent. Cette situation m'a poussé à croire que c'est peut-être le cas. Il y a des sondages qui arrivent de partout et qui sont communiqués dans les 48 ou 72 dernières heures des élections fédérales. Il n'y a aucune limite à ce qu'on inonde les gens de résultats de sondage, que ces résultats soient véridiques ou qu'il s'agisse de sondages tout à fait tendancieux qui colportent des mensonges.

Pourquoi ne pas communiquer les résultats du vote étudiant plus rapidement? Pourquoi ne pas le permettre?

**M. Taylor Gunn:** C'est pour la même raison que nous ne permettons pas aux jeunes de voter en ligne. C'est parce que tout le monde croit que c'est plus facile, mais ce n'est pas notre processus. Nous essayons d'enseigner aux jeunes le processus actuel. Si une personne vote dans le cadre d'un scrutin anticipé, ce qui est habituellement ce qui se passe dans les écoles qui participent au programme Vote étudiant...

**M. Nathan Cullen:** Oui, habituellement, tous les jeunes votent avant le jour des élections?

**M. Taylor Gunn:** Oui et nous rappelons le plus fermement aux écoles de ne pas communiquer les résultats puisque nous risquons à nouveau de perdre le soutien d'Élections Canada. Il reste quelques écoles qui le font, mais ce genre de chose ne se produit pas dans le cadre du vote anticipé lorsque les gens vont voter. Nous tentons de reproduire un processus identique au processus réel, et je ne crois pas que nous pourrions obtenir le soutien d'un organisme non partisan responsable des élections si nous communiquions ces résultats d'avance, puisque ceux-ci permettraient habituellement de prédire qui sera le gagnant.

**M. Nathan Cullen:** J'ai une question d'ordre plus général, et je crois bien que vous pouvez tous les trois y répondre. Nous nous apprêtons à mener des consultations publiques, et on ne s'entend pas nécessairement sur la question de savoir si nous devrions seulement poser des questions au sujet des valeurs ou si nous pourrions finir par poser des questions au sujet des choix, une question sur laquelle le Comité devra se pencher au bout du compte pour faire rapport au gouvernement. Choisir un modèle et déterminer que certaines choses sont plus importantes que d'autres: la proportionnalité, la représentation directe, toutes ces choses sont en suspens.

Selon vous, dans quelle mesure est-il important pour le Comité — dans le cadre de ses interactions avec le public — de communiquer les options qu'étudient les membres du Comité — qui entendent tous ces témoignages — au grand public, que ce soit des jeunes ou des personnes plus âgées?

Je ne sais pas si vous, Jane, voulez commencer puis nous passerons aux autres dans l'ordre.

**Le président:** Il ne nous reste que 30 secondes, alors répondez rapidement.

**Mme Jane Hilderman:** En tant qu'organisation qui veut aider à informer le public au sujet de la façon dont les gens peuvent participer, c'est utile de réduire le nombre d'options à expliquer plutôt que de présenter un grand système dans son ensemble.

[Français]

**M. Dominic Vézina:** Comme nous l'avons dit un peu plus tôt, à l'INM, notre mission est vraiment de favoriser la participation des citoyens au dialogue et aux enjeux de société. Je crois que cela doit être fait. Des consultations seront tenues prochainement dans les circonscriptions. Cela constitue également un bon levier. Selon moi, vous devriez vous inspirer d'un maximum d'opinions et d'avis à ce sujet.

Cela dit, j'ai encore envie de vous dire que le secret dans tout cela, c'est la pédagogie. Il s'agit d'informer les gens pour qu'ils disposent des renseignements pertinents leur permettant de faire les meilleures propositions possibles.

• (2030)

[Traduction]

**Le président:** Soyez brève, s'il vous plaît.

**M. Taylor Gunn:** Oui. Les valeurs sont très importantes. Elles permettront de simplifier la conversation. Les choses deviendront plus complexes et probablement plus étoffées lorsque vous commencerez à associer ces valeurs à des exemples précis de systèmes électoraux.

**Le président:** Monsieur Reid.

**M. Scott Reid:** Je tente moi aussi de gagner des faveurs en posant peu de questions.

Taylor, vous avez commencé en Ontario, mais votre taux de pénétration le plus élevé est maintenant en Colombie-Britannique et à l'Île-du-Prince-Édouard. Ça m'a fait réfléchir au fait qu'il y a différents niveaux de capacité à posséder pour pénétrer différents milieux. J'aimerais vous poser une question au sujet de votre capacité d'accès dans des écoles de collectivités autochtones. J'aimerais aussi savoir si vous avez eu du succès ou non dans ces écoles

**M. Taylor Gunn:** Nous avons élaboré un programme qui cible précisément les collectivités comme des réserves, et c'est en partie parce que nous continuons de tenter de pénétrer dans toutes les écoles. Nous savons aussi que de nombreuses écoles en milieu urbain — et je vais essayer de répondre rapidement — comme à Winnipeg ou à Calgary, sont différentes des écoles sur les réserves, mais comptent quand même une importante population autochtone. Nous continuons de croire que la meilleure méthode consiste à viser toutes les écoles. Nous allons peut-être changer cette méthode à l'avenir, mais, pour l'instant, nous n'avons pas ciblé des écoles précises et nous n'avons pas non plus ciblé des types d'écoles précises.

**M. Scott Reid:** La raison pour laquelle je vous pose cette question, c'est que, selon moi, votre programme semble plus susceptible d'être efficace, par exemple, auprès de familles ou de secteurs qui n'ont pas l'habitude de voter. Si les parents votent déjà, alors j'imagine que le programme est moins nécessaire auprès de ces enfants; si, bien sûr, l'objectif est de leur donner le goût de voter. Je vous pose cette question parce que nous savons tous qu'il y a un plus faible taux de participation chez les Autochtones que chez la population générale.

**M. Taylor Gunn:** Une des meilleures histoires — et ça se passe près de chez vous... Smith Falls n'est-il pas dans votre circonscription?

**M. Scott Reid:** Oui, c'est dans ma circonscription.

**M. Taylor Gunn:** Je crois qu'il y a là-bas une école d'anglais langue seconde; c'est peut-être plutôt une école pour les moins jeunes qui ont décroché et qui ne sont pas allés au secondaire, mais qui peuvent retourner aux études.

**M. Scott Reid:** L'école TR Leger.

**M. Taylor Gunn:** Oui, c'est ça. Deux jeunes femmes autochtones sont retournées aux études. Elles ont participé au programme Vote étudiant dans cette école, puis elles ont voté pour la première fois durant de vraies élections — c'était peut-être aussi la première fois qu'un membre de leur famille votait, même si je ne peux pas vraiment le dire puisque je ne le sais pas — parce qu'elles avaient la confiance nécessaire en raison de leur participation au programme Vote étudiant.

L'autre chose que nous apprenons des enseignants et des parents dans le cadre des rencontres parent-enseignant, c'est que les parents sont prêts à admettre qu'ils n'ont pas voté, mais l'inspiration que leur donne leur enfant ou la honte de ne pas voter qu'ils ressentent les pousse à participer aux élections. Beaucoup de parents ont même admis qu'ils avaient l'impression d'avoir appris plus de choses au sujet des élections grâce à leurs enfants que de toute autre source.

**M. Scott Reid:** Merci beaucoup.

**Le président:** Nous allons terminer par M. DeCoursey.

**M. Matt DeCoursey:** J'aimerais revenir sur la question du défi de bien consulter les gens. Je crois bien que nous avons une question au sujet de valeurs à poser aux Canadiens, mais je crois qu'il faut reconnaître que nous devons leur poser des questions au sujet des choix et des compromis qu'ils devront faire. Une des choses qui m'inquiètent, c'est que des personnes viennent témoigner sans aucune nuance.

Vu vos expériences diversifiées en ce qui a trait à la consultation auprès des gens et à la remise en question de leurs hypothèses, que devons-nous savoir en ce qui a trait à la façon dont nous écoutons ces témoignages, à la façon dont nous pouvons remettre en question les réponses des témoins et à la façon dont nous posons des questions qui concernent les possibilités, les éventualités, les hypothèses et les inconnues dans le cadre du processus, particulièrement au sujet des jeunes? Je préciserais ma question en affirmant que, selon moi, un bon engagement auprès des jeunes exige de bons alliés adultes qui respectent les jeunes et acceptent de répondre à leurs questions très directes et d'écouter leurs opinions qui le sont tout autant, mais qui peuvent aussi les remettre en question.

**Mme Jane Hilderman:** C'est une excellente question.

Vous avez raison, le respect est très important. Le fait de se présenter devant un comité peut être intimidant, alors je crois qu'il faut vraiment s'assurer que les gens se sentent le plus à l'aise possible; et j'espère que, durant votre tournée canadienne, vous vous réunirez parfois dans des pièces plus petites que celles-ci, mais des endroits où il y aura des jeunes.

Nous avons demandé des conseils aux jeunes sur la façon dont les politiciens devraient tenter de les joindre, et ils ont répondu qu'il fallait aller là où ils sont et ne pas toujours leur demander à eux de venir vous voir. C'est un conseil que je vous donne.

Pour ce qui est de la conversation en tant que telle, je crois qu'il faut les respecter assez pour leur demander pourquoi ils pensent de telle ou telle façon. C'est très important de prendre le temps de comprendre pourquoi ils pensent ce qu'ils pensent. Selon moi, c'est à ce moment-là qu'il y a une réelle conversation; l'idée ce n'est pas de les affronter. Vous ne devez pas oublier que c'est une conversation.

• (2035)

[Français]

**M. Matt DeCoursey:** Est-ce votre opinion à cet égard?

**M. Dominic Vézina:** C'est une question très pertinente à laquelle il est difficile de répondre.

S'asseoir avec des citoyens, leur parler, et ce, quel que soit leur âge, les écouter et faire un peu de pédagogie contribuent à éclairer les gens sur ces questions. Des documents très bien faits, qui exposent les diverses formules expérimentées ailleurs dans le monde, ont d'ailleurs été produits par le Parlement.

Je crois que ces rencontres doivent être aussi sincères et honnêtes que possible. Nous en avons parlé précédemment. Il s'agit d'humaniser le rôle du politicien, d'établir un climat agréable et sans partisanerie, même si ce n'est pas toujours évident. Dans le cas de notre démarche, c'est ce qui est important.

[Traduction]

**M. Matt DeCoursey:** Taylor, je vous laisse le mot de la fin, vous qui avez passé toute la journée avec nous ici.

**M. Taylor Gunn:** Merci. C'était amusant, j'ai eu beaucoup de plaisir, sérieusement, et ça s'appliquera peut-être à la façon dont je vais vous répondre.

Lorsque j'étais jeune, je ne me sentais pas spécial. Je dis toujours aux gens de faire attention avant de se dire des choses comme: « Oh, c'est un jeune, je dois porter un chandail cool » ou ce genre de choses. Qu'est-ce qui pourrait être plus intéressant pour eux que de dire: « Oh, mon Dieu, maman et papa » ou de dire à leur petit ami: « Hé, tu sais quoi? Aujourd'hui, j'ai rencontré des vieux croûtons en complet qui parlaient de la réforme électorale. Ils sont membres d'un comité spécial, et quelques-uns d'entre eux vont retourner voir le premier ministre et d'autres... C'était vraiment cool ».

Ce qui joue en votre faveur, c'est que vous vous rendez à différents endroits en tant qu'organisme. Je ne sais pas si votre calendrier est déjà établi. Je ne sais pas quels documents pédagogiques vous utiliserez, afin que tout ne soit pas improvisé.

Aimeriez-vous un peu d'aide pour aller dans les écoles? Je sais que vous avez quelques personnes qui peuvent vous aider et je sais qu'il y a plusieurs très bons enseignants à Fredericton, par exemple. Je ne sais pas si vous tiendriez dans ces endroits une assemblée en bonne et due forme, mais vous pourriez aller dans une salle de cours. Vous serez peut-être trop nombreux, mais, peu importe, faites-le avec honnêteté. Je ne sais pas si vous avez un calendrier que vous pouvez communiquer ou si vous voulez des personnes-ressources dans les écoles. C'est ce que vous pourriez faire si le processus était plus long.

Vous pourriez vous assurer de vous présenter en classe avec des documents devant des élèves qui ont déjà été préparés en suivant trois ou quatre cours afin que, lorsque vous vous présenterez, ils ne diront pas tout simplement qu'il faut bien sûr adopter un système de représentation proportionnelle parce que les pourcentages semblent plus justes. Il faut aborder des aspects plus complexes. Comme la question des circonscriptions plurinominales et toutes ces choses intéressantes. Selon moi, vous avez besoin de prévoir plus qu'un demi-après-midi et des sandwiches et un Coke gratuit: « C'est parfait, j'ai manqué un cours aujourd'hui ».

[Français]

**Le président:** C'est en fait une bonne idée.

La journée a été longue, mais cette dernière séance a été très énergisante et enrichissante. Je ne me souviens pas qui l'a souligné plus tôt, mais c'était en effet une excellente réunion.

Nous remercions les témoins d'être venus nous rencontrer alors que nous sommes au mois d'août. Vos commentaires nous ont beaucoup appris et ont abondamment alimenté notre réflexion. Au plaisir de vous retrouver à nouveau.

La séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>